

REPUBLIQUE DU SENEGAL

—
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
—

Institut National Supérieur
de l'Education Populaire
et du Sport
(I. N. S. E. P. S.)

**Mémoire de Maîtrise es - Sciences
et Techniques de l'Activité Physique
et du Sport**



**ETUDE DE L'INFLUENCE
des Facteurs Socio - Economiques
sur l'Habilité Gymnique**

Présenté par :
François Famara GUEYE

Année Civile de Soutenance
1985 - 1986

Directeur de Mémoire
M' Alain MONSELLIER,
Chef du Département
Gymnastique de l'INSEPS

D E D I C A C E S

Je dédie ce Mémoire

à ma cousine Renée AMINE et à ma soeur Ndéye Fatou NDIACK : mes compagnes
d'enfance,

à ma tante Sophie AMINE et à ma mère Fatou SECK à qui je dois ma réussite
scolaire,

Enfin à tous ceux qui par leur tutelle et leur assistance ont guidé mes
pas, de mes études primaires à mes études supérieures.

).

QUE CE TRAVAIL SOIT LE TEMOIGNAGE

DE MA RECONNAISSANCE ET

DE MON AFFECTION

§§§§§§§§§§§§§§§§

§§§§§

§

R E M E R C I E M E N T S

J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont soutenu dans la réalisation de ce document et plus particulièrement à Monsieur Alain MONSELLIER, Professeur d'Education Physique et Sportive et Chef du Département Gymnastique à l'I.N.S.E.P.S, qui a bien voulu accepter ce mémoire et en assurer la direction.

Mes remerciements vont également à

Messieurs Mama SOW et Lansana BADJI, Professeurs à l'I.N.S.E.P.S, pour leurs précieuses collaborations,

Mademoiselle Renée ACOTCHOU, Secrétaire à la CFAO SENEGAL, pour la présentation de ce travail et le soutien qu'elle n'a jamais cessé de m'apporter,

Monsieur Jean Lucien ANGRAND pour la reproduction de ce document./

§§§§§§§§§§§§§§§§§§

§§§§§§§§§

§§§

§

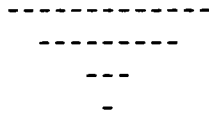
SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : <u>RAPPELS SOCIOLOGIQUES</u>	9
<u>11... LA VIE SOCIALE DU SENEGAL</u>	10
111 Evolution de la société sénégalaise	
112 Les effets de la colonisation	
113 Les classes sociales	
<u>12... SOCIOLOGIE DU SPORT</u>	13
121 Définition du sport	
122 Habitus et pratiques sportives	
123 Quelques facteurs influençant la pratique sportive	
1231 l'âge et le sexe	
1232 la famille	
1233 le domicile	
1234 la morphologie	
1235 les modèles culturels	
1236 les médias	
124 La demande de pratique sportive	
<u>13... LE CONTEXTE SOCIOLOGIQUE SENEGALAIS</u>	23
131 Les retombées de la situation économique sur le phénomène sportif	
132 La distribution des pratiques sportives selon la classe sociale d'appartenance	
133 L'appartenance sociale de l'élite	
134 La gymnastique au SENEGAL	
1341 historique	
1342 la situation actuelle	
a) au niveau scolaire	
b) au niveau populaire	
c) au niveau des écoles de formation	
d) au niveau des écoles de sport	
e) le Comité National chargé de Promouvoir et de Développer la gymnastique	

	<u>Pages</u>
CHAPITRE II : <u>INTRODUCTION AUX NOTIONS DE PSYCHOMETRICITE ET DE PSYCHOLOGIE GENETIQUE</u>	31
<u>21... LA PSYCHOMETRICITE</u>	32
211 La notion de schéma corporel	
<u>22... LA PSYCHOLOGIE GENETIQUE</u>	36
221 La maturation	
222 Les grandes lois de développement	
223 Les différents stades de développement	
2231 classification de WALLON	
2232 classification de PIAGET	
224 Les mécanismes de régulation	
2241 les régulations sensori-motrices	
2242 les régulations de la représentation spatiale	
CHAPITRE III : <u>METHODOLOGIE DE L'EXPERIENCE</u>	41
<u>31... HYPOTHESE DE RECHERCHE</u>	42
<u>32... DEFINITION DE L'HABILETE GYMNIQUE</u>	42
<u>33... DESCRIPTION DES SUJETS</u>	44
<u>34... DESCRIPTION DES INSTRUMENTS DE MESURE</u>	44
341 Les variables indépendantes	
342 La variable dépendante	
<u>35... DESCRIPTION DES PROCEDES</u>	44
351 L'observation	
352 le questionnaire	
<u>36... TRAITEMENT DES DONNEES</u>	48
<u>37... LES FAIBLESSES DU PLAN EXPERIMENTAL</u>	49
CHAPITRE IV : <u>RESULTATS DE L'EXPERIENCE</u>	50

	<u>Pages</u>
CHAPITRE V : <u>EXPLOITATION DES DONNEES</u>	68
<u>51... LA REPARTITION SELON LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE</u>	69
<u>52... LE NIVEAU D'HABILETE GYMNIQUE</u>	69
<u>53... COMMENTAIRE RECAPITULATIF SUR LE NIVEAU D'HABI-</u> <u>LETE</u>	72
<u>54... COMMENTAIRE GENERAL</u>	73
<u>55... CONCLUSION DE L'EXPERIENCE</u>	
CONCLUSION	76
ANNEXE	79
BIBLIOGRAPHIE	80

I N T R O D U C T I O N



Malgré les efforts fournis par les pouvoirs publics pour favoriser le développement du sport au Sénégal, celui-ci se heurte à différents obstacles dont la majeure partie se trouve liée à des facteurs économiques.

Si l'on se réfère au nombre de licenciés par rapport à l'ensemble de la population, on se rend compte que ce n'est qu'une minorité de celle-ci qui s'intéresse de façon effective au sport. Il y a un engouement certain pour le sport, cependant le taux de pratique est faible.

Malgré le développement relatif que connaissent les sports tels que le basket-ball, le foot-ball, certaines disciplines demeurent encore au stade embryonnaire. Entre autre, nous pouvons citer la gymnastique qui n'est pratiquée que dans le milieu scolaire où le nombre limité de spécialistes en gymnastique ne favorise pas son expansion.

C'est dire donc que la gymnastique en tant que sport est encore inexistante au Sénégal. Les problèmes qui rencontre celle-ci peuvent s'expliquer d'une part, par un manque de modèles culturels qui peut avoir une grande influence sur la pratique d'un sport chez les générations montantes, et d'autre part par un manque de moyens matériels auquel s'ajoute l'absence d'encadrement adéquat.

Malgré le facteur économique, il nous semble que l'habileté gymnique est beaucoup plus développée chez les enfants issus des milieux pauvres que ceux des milieux favorisés. Des résultats enregistrés dans nos écoles de sports tendent à mettre les moins aisés à l'avant-garde de cette discipline. Pourtant ces entreprises dans le milieu scolaire ne s'adressent pas seulement à cette catégorie d'enfants.

L'expérience vécue durant ces deux dernières années nous a amené à réfléchir sur les aptitudes des gymnastes que nous devons initier à cette discipline combien complexe.

Il serait intéressant de connaître l'impact du statut socio-économique sur l'intérêt porté à certains sport plutôt qu'à d'autres, et les possibilités de réussite liées à leurs pratiques.

La question est de savoir si les pratiques sportives ne sont pas liées à la théorie de l'habitus (1) selon laquelle chaque catégorie sociale se trouve conditionnée par une conscience collective qui détermine les capacités de l'individu de par ses pratiques et ses habitudes.

Ce constat fait sur les écoles de gymnastique semble établir un rapport entre la classe sociale d'appartenance et le niveau d'habileté.

Ceci n'est-il pas dû au fait que "l'enfant de la rue", étant quelque peu laissé à lui même assez tôt, possède plus de possibilités d'explorer ses fonctions motrices, donc d'acquérir une habileté plus précoce que l'enfant issu du milieu aisé dont l'entourage et le milieu dans lequel il évolue ne favorisent pas une motricité similaire.

Le problème ainsi posé suscite autant de questions auxquelles il va falloir apporter des éléments de réponse.

Le but de cette étude est de voir si effectivement le milieu socio-économique exerce une influence sur l'habileté motrice de l'enfant, et jusqu'à quel point il est possible d'affirmer que les enfants issus des milieux populaires ont plus d'aptitudes gymniques que ceux des milieux aisés.

Dans un premier temps, nous allons définir les critères qui établissent la différence entre d'une part, le milieu socio-économique favorisé et d'autre part le milieu populaire. On ne saurait parler de facteur socio-économique sans faire allusion à la culture et aux déterminants sociaux auxquels chaque milieu social est étroitement lié. Nous étudierons ensuite quelques notions de psychomotricité et de psychologie génétique afin de mieux cerner le processus d'acquisition de l'habileté chez l'enfant.

Ceci nous permettra une approche expérimentale sur les rapports entre le statut socio-économique et l'habileté gymnique.

C'est dans l'optique d'un enseignement futur que s'emploie cette étude afin de permettre une intervention pédagogique plus efficace dans l'enseignement de la gymnastique car l'on sait que la connaissance du sujet est fondamentale en pédagogie. Cette étude nous édifiera également sur les lacunes qui tendent à freiner la promotion de la gymnastique au SENEGAL pour ce qui est de la recherche de jeunes talents dans le milieu de l'enseignement secondaire.

(1) Voir Pierre PARLEBAS "Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice" page 78

habitus = habitudes et attitudes socialement acquises qui sous-tendent et pré-déterminent partiellement les façons de penser et d'agir de tout individu et traduisent notamment le rapport qu'il entretient avec son corps.

CHAPITRE I

RAPPELS SOCIOLOGIQUES

11 LA VIE SOCIALE DU SENEGAL111/ EVOLUTION DE LA SOCIETE SENEGALAISE

Elle se caractérisait essentiellement par un esprit communautaire très marqué. Ce "Communautarisme" se retrouvait à tous les niveaux de la vie sociale : dans l'organisation de la société, dans la production, dans l'éducation, dans les relations et structures sociales.

"Il faut préciser que l'Afrique et le Sénégal en particulier ignorait le type de famille occidentale, la famille nucléaire composée de deux parents et uniquement de leurs enfants" (1).

La famille sénégalaise était généralement très large et la vie familiale s'étendait aux tantes, cousins, oncles et grands parents, lorsque ceux-ci étaient très vieux.

Sur le plan économique l'activité de production était l'agriculture (mil, arachide, coton) pour les hommes et les femmes s'occupaient des rizières.

La société traditionnelle était donc un milieu essentiellement rural ; non seulement elle ignorait la nouveauté mais s'en gardait car elle était source de désordre et de confusion. Grâce aux types d'organisations et de structures qu'elles avaient instituées,

nos sociétés étaient à l'abri de l'anarchie et des troubles sociaux. Tous ces facteurs et institutions sociales contribuaient à faire de la société traditionnelle une société stable e t harmonieuse. Mais elle a été profondément marquée, entre autre, par la colonisation et la traite négrière. Parmi tous les facteurs qui ont influé sur la société traditionnelle, la colonisation semble avoir joué le rôle principal dans la mutation de notre société.

En effet, l'observation même superficielle de la société actuelle montre que le Sénégal de nos jours n'a presque plus rien de commun avec ce que le pays a été jadis du point de vue de la structuration, du mode de vie, du niveau de vie ainsi que des moeurs et coutumes qui étaient propres aux hommes. L'avènement de la colonisation a été à l'origine d'une perte d'identité culturelle qui explique l'ouverture de notre société actuelle vers d'autres cultures étrangères.

(1) Revue Ethiopiques, n° 31 du 3ème trimestre 1982, Page 72

Les mutations intervenues dans la société traditionnelle font que nous nous trouvons à l'heure actuelle en présence d'une société totalement métamorphosée évoluant à l'image de la société occidentale pour ce qui est de ses structures socio-politiques et économiques.

112/ LES EFFETS DE LA COLONISATION

La société sénégalaise au premier regard apparaît à l'observation comme une de celle qui ont été les plus ouvertes aux influences "modernes". L'influence de la culture étrangère n'a pas manqué de bouleverser les structures traditionnelles déjà en place, tant au niveau du collectif qu'au niveau de la mentalité individuelle.

De même, ces bouleversements se sont répercutés sur le plan politique, administratif, religieux et culturel.

Sur le plan social, nous assistons, de la part de certaines couches sociales, à l'adoption de la culture et du mode de vie du monde occidental.

La structuration homogène qui a jadis été le propre de la société sénégalaise a cédé la place à une division de la société en catégories socio-économiques basées essentiellement sur des données économiques et qui démarquent les gens riches des pauvres. Cette différenciation économique confère à l'individu son appartenance sociale et par conséquent son option culturelle. La colonisation se perpétue encore par l'existence de cellules occidentalises.

Ces cellules que BALANDIER a appelé "les Brazzavilles noires" (1) conservent encore les traces de la colonisation. Elles se caractérisent par l'adoption du mode de vie occidental et par la structuration du milieu familial.

Cette acculturation est liée, en grande partie au niveau de qualification professionnelle et au revenu. Il ya donc lieu de prendre en considération deux facteurs essentiels qui ont influé sur la mutation de la société traditionnelle d'une part le niveau de vie, d'autre part l'acculturation. Il est clair que le facteur économique prime largement sur l'acculturation car la question de savoir si l'acculturation uniquement peut déterminer l'appartenance sociale semble d'ores et déjà exclue. La décolonisation a été une étape essentielle dans l'évolution de la société, car elle est à l'origine des multiples mutations qui ont conféré à la société actuelle sa modernité.

L'accession à l'Indépendance a été pour certains une libération de l'individu de la politique oppressive qu'avait instauré le colonisateur. "C'est dans ce climat incertain que se sont brutalement dressés les impératifs de développement, la nécessité d'une transformation dans le sens d'une accession rapide à la modernité" (2).

(1) BALANDIER cité dans "Ethiopiennes", page 79

(2) "Ethiopiennes", page 139

La rupture consécutive à la décolonisation et le souci de modernité dû à l'invasion étrangère va déboucher sur une division de la société en deux principales catégories sociales.

C'est ainsi que nous distinguons dans la société actuelle une classe dite supérieure, profondément marquée par la culture occidentale et la classe populaire qui, étant économiquement défavorisée pour ce qui est du niveau de vie, conserve encore quelques vestiges de la société traditionnelle.

113/ LES CLASSES SOCIALES

La notion de classe a revêtu depuis MARX une signification politique. Celui-ci a évoqué le caractère conflictuel qui s'exprime dans la lutte des classes, conséquence des rapports de propriété. Le fondement des classes sociales réside dans le rôle qu'elles jouent dans le processus de production, l'idéologie, la culture et le niveau de vie.

Les distinctions entre les classes sociales ne peuvent être basées uniquement sur les différences de catégories socio-professionnelles ; il faut y ajouter les positions culturelles et les milieux d'existence. Le concept de classe sociale se rapporte à deux dimensions du point de vue marxiste. Sous l'angle empirique "La classe est définie par sa place dans les processus de production" (1) alors que la direction philosophique se rapporte à une conscience collective. C'est en cela que BALANDIER nous invite à comprendre la classe sociale "comme un facteur synthétique intégrant un ensemble de facteurs pertinents (niveau culturel, niveau de qualification professionnelle, niveau de revenu) (2).

Dans la société actuelle, la classification sociale se réfère d'une part au pouvoir économique de l'individu pour ce qui est de son niveau de vie et d'autre part à ses caractéristiques culturelles émanant des valeurs, des pratiques sociales, en somme de l'éthique sociale. Les particularités économiques et culturelles nous édifieront sur la dynamique sociale de chaque catégorie.

La notion de classe de ce point de vue implique celle d'habitus social et situe l'individu dans un contexte où son comportement et ses attitudes se rapportent à la classe dont il est issu.

Les membres de toute société évoluent donc en fonction de leur milieu et sont imprégnés des caractéristiques de leurs origines sociales.

.../...

(1) BALANDIER, cité dans "Ethiopiennes" page 79

(2) "Ethiopiennes" page 79

La mutation de la société sénégalaise, celle du milieu urbain en particulier se caractérise par l'apparition "d'espaces sociaux", en rapport avec des espaces culturelles, qui déterminent par conséquent la hiérarchie sociale.

Dans toute société, l'existence de classes ne manque pas de susciter des divergences notoires dans les styles de vie, les aspirations sociales et surtout les modes de culture. Celles-ci déterminent inévitablement les conceptions collectives émanant des habitus sociaux. Chaque type de société renferme des habitudes, des coutumes et des pratiques qui lui sont propres. Cet aperçu nous permet dans notre étude d'une part de faire un constat sur la disparité de culture qui caractérise la société sénégalaise et d'autre part d'entamer une analyse des déterminants sociaux de la pratique sportive, si l'on sait que le sport par essence constitue un fait social.

La gymnastique en ce qui la concerne n'existe pas seulement en tant que sport car on trouve au Sénégal selon les ethnies des pratiques qui s'apparentent à la gymnastique sportive, mais qui en fait ne sont que des jeux traditionnels parce que n'étant pas institutionnalisées, c'est le cas de la gymnastique toucouleur qui englobe des éléments identiques à ceux de la gymnastique sportive mais avec des appellations locales.

Les connotations socio-culturelles que renferme le sport nous édifient sur l'influence que le milieu exerce sur l'individu, sur sa logique interne et par conséquent sur son expression corporelle.

12 SOCIOLOGIE DU SPORT

121/ DEFINITION DU SPORT

Le concept de sport s'avère malaisé à cerner. Vu les difficultés à délimiter de façon exacte ses contours, différents auteurs se sont occupés à donner une définition selon leurs convictions personnelles et surtout en fonction de leur époque.

.../...

Pour ce qui nous concerne, nous n'envisageons pas de nous baser sur un choix mais plutôt, à travers diverses propositions, de voir la place qu'occupe le sport dans les activités physiques. Si nous nous référons à la définition donnée par Georges HEBERT, nous constatons qu'elle s'inscrit dans un cadre archaïque qui correspond aux pratiques sportives de l'époque.

C'est ainsi qu'il concevait le sport comme étant "tout genre d'exercice ou d'activités physiques ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini, une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire et par extension soi-même"(1).

A la lumière de ces considérations, le sport revêt un aspect essentiel : le développement de soi dans le but d'affirmer sa supériorité soit sur un objet, soit sur un individu ou sur soi même; l'idée de lutte est prédominante dans cette conception. Le sport, s'il est privé de cet aspect, ne se distingue plus de l'exercice physique ordinaire.

Le désir de triompher engendre chez l'individu la capacité de dépasser ses limites fonctionnelles. L'exercice physique peut être considéré comme étant une simple activité du corps comme elle peut revêtir un caractère spécial si elle est effectuée dans un cadre organisé et structuré. La marche simple qui consiste à aller d'un point à un autre devient une activité sportive lorsqu'elle est chronométrée ou lorsqu'il s'agit de dépasser un autre concurrent.

Bernard GILLET rejoint HEBERT dans sa conception quand il affirme que "le sport est une lutte et un jeu, une activité physique intense soumise à des règles précises et préparée par un entraînement intensif" (2).

Cette constatation vient corroborer l'idée de détermination qu'induit une préparation en vue d'une prestation toujours meilleure dans l'activité physique. Cependant HEBERT a émis un certain nombre de restrictions concernant le sport en dénonçant cette idée de lutte qui aboutit parfois à une pratique à outrance et qui met en danger l'organisme de l'individu. Il considère aussi que le sport ne doit pas être un but en soi et que l'idéal de victoire et le gain pécuniaire réduisent le sport à un "méfait social".

(1) Georges HEBERT "Méthode naturelle" page 12

(2) B. GILLET "sport et société" encyclopédie des grands thèmes, page 32

A la suite de la définition de HEBERT, une amélioration très nette est intervenue dans la conception du sport, bien que certaines pratiques sociales aient été qualifiées de sport sans pour autant respecter les critères distinctifs élaborés de nos jours.

Le phénomène sportif, vu sa complexité, peut être envisagé sous l'angle politique, social, psychologique, historique... Toute définition pourrait trouver sa validité dans l'un de ces contextes. D'où la difficulté à s'en tenir à une seule conception. De ce point de vue, l'indéfinition du sport semble incontesté. Le terme sport a été souvent utilisé pour définir certains usages avec des connotations morales ou métaphysiques, sans tenir compte des conditions sociales d'exercice.

C'est à Pierre PARLEBAS que revient le mérite d'avoir donné la plus récente définition du sport et qui a su cerner les différents contours du terme. Il définit le sport comme étant "l'ensemble des situations motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées"(1) et s'insurge de ce fait contre les tendances qui emploient le terme sport pour qualifier les situations hétéroclites qui s'apparentent à l'activité sportive et qui pourtant ne sont que des rites, des jeux traditionnels ou des jeux de société selon des critères qu'il a lui même définis. Devant la disparité des pratiques et les particularités de chaque discipline, le besoin s'est fait sentir pour lui de procéder à une qualification des situations motrices et d'en dégager les critères susceptibles d'écartier toute confusion dans le sens du terme sport. Suite à la définition de Pierre De COUBERTIN qui conçoit le sport comme "le culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif, incité par le désir du progrès et ne craignant pas d'aller jusqu'au risque"(2) , PARLEBAS reproche à celui-ci de n'avoir pas fait cas du caractère institutionnel du sport qui légitime ses règles. C'est ainsi qu'il a été amené à dégager les caractéristiques du sport selon trois critères. L'exercice physique doit être "une situation motrice", "une compétition réglée" et "une institution". Ces critères constituent les principes fondamentaux de sorte que "l'absence de l'un d'entre eux rend l'emploi du terme abusif (3).

La situation motrice se démarque des situations verbales ou cognitives pour exclure toute pratique (même institutionnalisée) n'impliquant pas la motricité. Les pratiques tels que le scrabble, les échecs ect... ne sont pas des sports, faute d'une dimension motrice pertinente.

De même, le sport est une compétition d'où l'idée de concurrence sans laquelle toute activité physique serait sportive.

(1) P. PARLEBAS "Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice" P. 241

(2) Pierre De COUBERTIN cité par PARLEBAS, ouvrage cité page 242

(3) P. PARLEBAS idem page 243

De ce point de vue, les exercices physiques comme la marche, le baignade ne peuvent être appelés "Sport". En ce qui concerne l'institution, PARLEBAS estime qu'elle est souvent passée sous silence. Pourtant elle est en rapport avec le milieu social car une pratique peut être institutionnalisée dans un pays sans pour autant conserver sa validité dans un autre. Le sport dans cet optique est donc "défini comme un sous-ensemble des pratiques motrices, le sous-ensemble à caractère compétitif retenu et développé de façon privilégiée par les instances sociales"(1).

Ces considérations montrent que la notion de sport comporte diverses dimensions et que chaque définition insiste sur des composantes telles que l'effort physique, la compétition, la performance ou la codification.

122/ HABITUS ET PRATIQUES SPORTIVES

Le sport dans la société actuelle constitue un aspect de notre culture. Parmi les facteurs essentiels influençant la pratique sportive, l'habitus social semble jouer un rôle important dans la mesure où il reflète une détermination certaine des techniques corporelles et des conduites motrices dans les activités sportives. PARLEBAS le définit comme étant "un système de dispositions durables, acquis au cours d'une histoire personnelle dans un milieu social donné" (2).

C'est en cela que M. MAUSS fait état "des façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle savent se servir de leur corps" (3).

Ces attitudes et comportements ne sont pas innés mais acquises par apprentissage. Les classes sociales selon leurs coutumes et leurs styles de vie valorisent certaines pratiques qui sont représentatives du modèle social. De ce point de vue, "l'habitus est un montage social à valeur symbolique dépendant de phénomènes d'éducation et de prestige, et lié à la position sociale" (4). Dans chaque catégorie sociale, il existe une "sous culture" dont les activités sportives sont l'expression visuelle. Dans les milieux aisés, elles sont parfois réduites à des loisirs aptes à satisfaire les besoins de reconnaissance de ses pratiquants et elles expriment un prestige social et la supériorité d'une classe qui détient les positions les plus élevées.

-
- (1) P. PARLEBAS "contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice" page 244
 (2) P. PARLEBAS "contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice" page 79
 (3) Marcel MAUSS cité par PARLEBAS "contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice" page 78
 (4) P. PARLEBAS "ouvrage cité" page 79

Selon les différents habitus, les styles de vie de chaque catégorie sociale présentent des particularités qui déterminent les pratiques sportives. Pour BOURDIEU, les pratiques des classes supérieures s'opposent aux pratiques populaires par l'accent mis sur "la forme et la manière", alors que les deuxièmes sont axées sur "la substance et la fonction"(1).

Les classes populaires privilégient les qualités d'endurance, de résistance et surtout la soumission à une discipline collective à l'opposé des classes supérieures qui favorisent des aspects ritualisés tels que l'ordre et la tenue.

Les pratiques sportives naissent donc des techniques corporelles, mécanismes valorisés dans chaque classe en fonction de l'habitus social.

Il se forge en chacun des représentants, un ensemble de prédispositions orientées vers un destin corporel accordé au style de vie.

Cette canalisation vers certains sports bien déterminés s'accorde avec l'habitus sportif issu de l'influence du milieu familial et de l'environnement social.

La théorie de l'habitus met en évidence l'influence des facteurs socio-économiques sur les disparités des pratiques corporelles et plus particulièrement des pratiques sportives.

La distribution des activités sportives varie en fonction des groupes socio-économiques et de leur mode d'utilisation du corps, celui-ci étant lié au statut et à l'éthique social. La socialisation du sujet consiste en l'adoption des coutumes, des règles et en l'intériorisation d'une culture de façon à ce que les conduites s'harmonisent au sein de la collectivité.

L'analyse de la logique interne des activités sportives pratiquées dans les classes populaires et de celles pratiquées dans les classes supérieures témoigne des rapports que les membres de chaque société entretiennent avec leur corps et le corps d'autrui.

Dans cet ordre d'idée, Y. LE POGAM déclare que "le besoin de loisir ou de sport apparaît alors comme un besoin de reconnaissance social" (2).

Le choix de la pratique et plus encore celui d'une discipline particulière est essentiellement conditionné par l'action de l'environnement social sur l'individu. Les types de loisir varient suivant les classes sociales et l'activité sportive n'échappe pas à cette règle.

(1) BOURDIEU cité par PARLEBAS, " contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice" P.79

(2) Yves Le POGAM "Démocratisation du sport : mythe ou réalité?" page 93

123/ QUELQUES FACTEURS INFLUENÇANT LA PRATIQUE SPORTIVE

Malgré les déterminants socio-économiques et culturels, la pratique sportive se trouve liée à des facteurs extrinsèques qui influent sur l'option sportive de l'individu. Plusieurs facteurs peuvent jouer sur les pratiques sportives mais nous nous proposons d'inventorier les facteurs essentiels qui retiennent notre attention.

1231 L'âge et le sexe

Au fur et à mesure que l'âge s'élève, le pourcentage des pratiquants baisse. Ceci s'explique d'une part, par une diminution des capacités physiques et d'autre part, par une incompatibilité entre les activités socio-professionnelles et la pratique.

Avec l'augmentation de l'âge, la pratique régulière devient une pratique irrégulière voire occasionnelle.

Elle varie également d'un sexe à l'autre et existe davantage chez les hommes que chez les femmes.

Cette inégalité s'accroît selon qu'on passe du milieu favorisé au milieu modeste.

"Les contraintes sociales, économiques et culturelles qui pèsent sur les milieux modestes ont un effet plus sensible sur les femmes que sur les hommes" (1). L'influence de l'âge et du sexe sur la pratique sportive est donc étroitement liée au milieu socio-économique. Cependant l'activité sportive est liée aux dispositions physiques qui diminuent avec l'âge. Ainsi certains sports sont pratiqués pendant une durée relativement longue tandis que d'autres ne sont exercés que par les sujets jeunes.

Les sports collectifs et les sports de combat sont moins pratiqués par les sujets d'âge adulte, tandis qu'au niveau de certains sports individuels où le sujet est soumis à moins de contraintes physiques, la pratique sportive peut se poursuivre jusqu'à un âge assez avancé. C'est le cas de la course, du golf, du cyclisme, du yoga etc....

1232 La famille

La discrimination sportive se fait très tôt, sous l'influence qu'exerce la famille sur le choix du sport de l'enfant. Le niveau d'éducation du père et de la mère et leurs statuts socio-professionnels sont pertinents en tant que critères de différenciation.

(1) Yves Le POGAM "démocratisation du sport mythe de réalité" page 61

Ce statut social englobe des données socio-culturelles qui justifient largement la pratique sportive.

L'enfant issu du milieu aisé, vu son statut social, s'adonne plus à la pratique sportive et même à un sport de son choix. C'est ainsi que R. RENSON écrit: "Bien sûr, dans les familles aisées, ces difficultés sont plutôt réduites par rapport aux groupes défavorisés et les ressources des parents agissent sur le choix des activités en fonction de leurs coûts" (1).

La pratique sportive dépend non seulement de l'intérêt porté à tel ou tel sport, mais aussi des moyens financiers mis à la disposition de l'enfant pour son épanouissement.

L'enfant du milieu populaire ne peut prétendre s'adonner à la pratique de la natation ou du tennis car son statut social s'y oppose.

D'autre part, l'influence du modèle parental constitue un facteur très important pour la pratique et le choix d'une activité sportive. Elle conduit à la création d'attitudes et de valeurs face aux activités physiques de leurs enfants lors des premières années. Les enfants ayant eu des parents sportifs s'adonnent plus au sport que ceux dont l'activité socio-professionnelle des parents ne leur permet pas de se consacrer à des loisirs sportifs. La plupart du temps, les enfants issus des milieux aisés sont plutôt canalisés vers des activités intellectuelles, alors que l'enfant du milieu populaire communément appelé "enfant de la rue" s'adonne à des pratiques corporelles les plus diversifiées à l'insu de ses parents.

1233 Le domicile

L'individu dans son milieu s'adonne à diverses activités étroitement liées à la configuration de son environnement.

Les activités sportives sont de même influencées par les données géographiques qui peuvent favoriser ou empêcher la pratique sportive. Il existe des sports qui ne peuvent être pratiqués que dans un contexte bien déterminé.

Les sports les plus exigeants sont en général moins pratiqués que ceux qui se prêtent à tous les milieux. Le football et l'athlétisme par exemple sont plus disponibles car peuvent se pratiquer n'importe où avec un minimum de moyens.

(1) R. RENSON cité par Yves Le POGAM "démocratisation du sport : mythe ou réalité ?"

A l'opposé, le basket-ball, le hand-ball, le judo et plus particulièrement la gymnastique sportive, pour ne citer que ceux là, nécessitent un aménagement qui souvent fait défaut. Le lieu d'habitation de l'individu par rapport aux infrastructures sportives influe rigoureusement sur sa pratique. Il est facile de comprendre pourquoi les sujets habitant aux abords des stades et des terrains de jeu semblent plus versés dans la pratique sportive que ceux qui ne disposent d'aucune source de motivation pour l'activité sportive. Il faut cependant préciser que la proximité des infrastructures à elle seule ne peut influencer sur la pratique.

La natation par exemple, lorsqu'elle n'est pas pratiquée à la piscine peut être motivée par la proximité de la mer, d'un fleuve ou d'un lac. De même, les sports de grand terrain, vu leurs exigences spatiales ne peuvent se pratiquer en plein centre ville. Alors que dans les quartiers populaires, il est fréquent de voir des gens pratiquer le football dans la rue. Donc dans certains cas, il est nécessaire que le sujet soit assez riche pour organiser ses activités sportives en dehors du lieu d'habitation.

1234 La Morphologie

Les aspects morphologiques constituent un facteur déterminant dans la pratique sportive, en ce qu'ils sont pertinents dans le choix et la réussite sportive.

Du point de vue biométrique, diverses classifications ont été proposées pour différencier les individus selon les rapports existant entre les différentes parties du corps. Celle de Sheldon(1) la plus célèbre, classe les sujets suivant trois dimensions : l'endomorphisme, le mésomorphisme et l'ectomorphisme.

Le sujet endomorphe se caractérise par une prédominance du tissu viscéral, le mésomorphe par une prédominance du tissu mésomorphe, alors que le type ectomorphe grand et étroit se caractérise par une musculature peu marquée.

Selon chaque type, la pratique sportive sera fonction de la taille, du volume musculaire et des capacités physiques. Le type ectomorphe se retrouve généralement dans les sports où la taille constitue un facteur favorisant. Le type mésomorphe vu sa taille et sa musculature possède des atouts dans plusieurs sports. Pour ce qui est du type endomorphe, sa morphologie constitue très souvent un handicap pour la pratique sportive, car la prédominance du tissu viscéral suscite un allourdissement généralisé d'où l'absence de vélocité dans le mouvement.

Cependant on ne peut se référer à une classification stricte. Il existe des sujets présentant des caractéristiques propres à deux types. Cette "double typologie" détermine une polyvalence dans différents sports.

1235 Les Modèles Culturels

Le rapport entre la masse et l'élite constitue une source de référence pour expliquer l'influence des modèles culturels sur la pratique. La structure de l'activité sportive est assimilée à une pyramide dont la base est représentée par la masse et le sommet par l'élite.

la corrélation qui existe entre ces deux niveaux explique d'une part la qualité de l'élite et d'autre part l'importance de la masse des pratiquants.

C'est en cela que Christian POCIELLO fait état d'une proportionnalité entre la masse et l'élite (1) Ceci nous amène à remarquer que les sports les plus pratiqués sont ceux où l'élite est plus importante. D'autre part la quantité de la masse détermine la qualité de l'élite en ce qu'elle engendre la concurrence au sein des pratiquants.

L'élite contribue à susciter, chez la masse, le désir d'identification au modèle et aboutit dans un premier temps à une justification de la pratique et ensuite à servir de cible dans le sport de haut niveau.

Bon nombre de sport doivent leur popularité à une élite hautement qualifiée et qui a un impact certain sur la masse des pratiquants. Les sports n'ayant pas atteint un certain niveau de développement, tel la gymnastique, la danse, se caractérisent par l'absence de modèles culturels

1236 Les Médias

La radio et la presse écrite contribuent de façon effective au processus de sensibilisation de la population au sport en ce qu'elles fournissent des informations et des comptes rendus des différentes manifestations sportives. Cependant la télévision semble jouer un rôle plus important à cet égard. Des images perçues suscitent chez le spectateur un désir d'identification qui constitue une source de motivation.

L'impression de facilité qui se dégage des prestations sportives aide le sujet à réduire son appréhension pour l'activité sportive. La négligence de la pratique s'explique parfois par une méconnaissance des règles de jeu ou une fausse estimation sur les exigences physiques du sport en question

La prise de conscience de la facilité de certains sports, même si elle n'est pas toujours évidente, pousse l'individu à la pratique.

Les modèles culturels (qui ont été l'objet d'une étude) apparaissent souvent à travers les médias et on constate que les sports les plus pratiqués sont ceux qui bénéficient le plus de l'apport de la presse.

124/ LA DEMANDE DE PRATIQUE SPORTIVE

Le développement d'un sport dépendant de la masse des pratiquants et de l'élite qui en découle, la demande de pratique sportive constitue un élément essentiel en ce qui concerne les inégalités entre les disciplines sportives. L'intérêt porté par les pratiquants pour tel sport plutôt que pour tel autre peut se justifier par un simple besoin d'être en forme, ou pour développer certaines capacités physiques particulières, ou encore pour imiter un modèle culturel (champion, vedette).

Le besoin de pratique sportive n'est pas toujours satisfait pour des raisons indépendantes de la personne.

C'est ainsi que POCIELLO distingue deux options différentes : "une demande satisfaite" et une "demande potentielle non satisfaite".

"Les licenciés sportifs sont des demandeurs de sport satisfait, les pratiquants non licenciés satisfont leur demande eux-mêmes hors des institutions. Il ya enfin ceux qui souhaiteraient pratiquer un sport mais ne peuvent le faire : c'est la demande potentielle" (1). Elle concerne les gens qui par manque de temps ou faute de moyens adéquats renoncent à l'activité sportive.

Cet handicap est dû à des facteurs socio-professionnels ou des facteurs socio-économiques. A cet égard, l'appartenance sociale joue un rôle fondamental sur la demande de pratique sportive.

La demande ne peut être satisfaite que dans la mesure où la discipline convoitée s'inscrit dans le cadre social où l'on évolue. La demande de pratique potentielle peut avoir deux explications : d'une part une carence matérielle qui ne permet pas d'accéder à la discipline (sport automobile et motocycliste), d'autre part une incapacité physique.

Les représentants de la classe populaire ne pouvant prétendre à la pratique des "sports de luxe", voient leurs ambitions sportives limitées aux disciplines ne nécessitant ni moyens matériels ni participation financière. Alors que dans la haute classe, tant que les capacités physiques ne font pas défaut, toute pratique sportive est accessible.

(1) Christian POCIELLO "Sport et Société" page 143

13 CONTEXTE SOCIOLOGIQUE SENEGALAIS

131/ LES RETOMBÉES DE LA SITUATION ECONOMIQUE SUR LE PHENOMENE SPORTIF

La crise économique affecte tous les plans de développement de notre pays. A cet égard le sport n'est pas épargné. Si nous nous référons à notre participation aux différentes rencontres internationales et à nos prestations, nous nous rendons compte que ce sont, le plus souvent, les pays économiquement plus avancés qui nous ravissent les premières places. Cette situation peut avoir plusieurs raisons ; toujours est-il que les conditions économiques ne sont pas en reste. Le développement d'une discipline est essentiellement lié d'une part, au nombre de pratiquants et d'autre part, aux infrastructures aménagées pour la pratique de ce sport.

Nous constatons que les sports les plus en vue (foot-ball, basket-ball) possèdent plus d'infrastructures que les autres. Et nous pouvons dire à juste titre que celles-ci constituent une source de motivation pour la pratique sportive.

A cet égard, les disciplines tels que la gymnastique, la natation semblent quelque peu désavantagées par rapport aux sports populaires.

En général, les sports les plus nantis en matière d'infrastructures possèdent plus de pratiquants. Il faut noter aussi un autre aspect dans la répartition des infrastructures : la politique sportive semble privilégier les sports qui amassent le plus grand nombre de pratiquants et qui nécessitent peu de moyens.

Ainsi, les sports collectifs passent en avant des sports individuels qui n'intéressent qu'une minorité de la population sportive.

Les disciplines nécessitant un matériel coûteux tels que le sport automobile, le sport motocycliste, le cyclisme accusent un net retard par rapport au foot-ball et au basket-ball. Elles sont pourtant très convoitées par les sportifs.

Les moyens limités dont dispose le Sénégal ne permettent pas une ouverture vers des "sports de luxe" inadaptés au contexte économique sénégalais. Et malgré la tendance vers des sports nouveaux, on note une très faible proportionnalité entre les sports dits "de luxe" et ceux pratiqués par la masse.

Il faut noter aussi le manque d'infrastructures sportives sur toute l'étendue du territoire. Hormis la région de DAKAR qui dispose de quatre stades municipaux, les autres régions n'en disposent qu'un, et la dégradation des installations rend la pratique de certains sports impossible.

Cet handicap matériel auquel s'ajoute le désintéressement pour la pratique sportive, explique la situation figée des disciplines telles que la natation et la gymnastique sportive plus particulièrement, qui pourtant auraient dû se développer comme c'est le cas dans les pays économiquement plus avancés.

132/ LA DISTRIBUTION DES PRATIQUES SPORTIVES EN FONCTION DE LA CLASSE D'APPARTENANCE

Le sport bien qu'étant destiné à rassembler les peuples et à les unir, la pratique sportive se trouve liée à des déterminants sociaux qui impliquent une ségrégation selon les couches sociales. Les techniques corporelles sont profondément marquées par les types de culture. Les facteurs socio-économiques et culturels engendrent des comportements, individuels certes, mais qui sont à l'image des normes et des valeurs sociales.

La distribution des activités physiques et sportives varie en fonction des groupes socio-économiques et de leur mode d'utilisation du corps, lui-même lié à un statut et à une éthique spécifique à la classe sociale.

D'après PARLEBAS "le principe qui est à la base du choix des pratiques sportives, c'est la recherche de la distinction" (1). L'activité sportive s'inscrit dans le cadre économique propre au milieu social. C'est ainsi que l'individualisme très développé dans les milieux favorisés se reflète dans la pratique des sports individuels et plus particulièrement ceux qui requièrent un statut économique élevé.

La pratique du golf, de l'équitation et du tennis caractérise en général les classes sociales aisées, à l'opposé de la boxe, de la lutte ou du foot-ball qui sont observés principalement dans les classes les moins favorisées.

Il existe un comportement ségrégatif de la part des classes supérieures qui tendent à restreindre certaines pratiques à leur milieu social. A cela s'ajoute la fatalité constatée dans les "sports de luxe" dont la pratique nécessite un matériel coûteux et dont l'accès aux infrastructures exige une participation financière (golf, tennis, équitation, sport automobile et motocycliste, judo, karaté).

(1) Pierre PARLEBAS "contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice"

C. DAURIAC établit un transfert de rapport social entre dominant et dominé à la pratique sportive (1). Les classes supérieures optent en général pour les sports côtés positivement dans la hiérarchie sportive et particulièrement les "sports individuels autonomes" où la pratique correspond à l'éthique sociale, alors que les milieux populaires sont plutôt versés dans les "sports soumis à l'équipe".

Les pratiquants de sports collectifs sont souvent issus des milieux pauvres parce que ne pouvant s'adonner à la pratique individuelle propre aux milieux favorisés.

Par souci de distinction et souvent de prestige, il arrive que les gens du milieu populaire s'adonnent à des pratiques qui ne conviennent pas à leur milieu d'origine.

Hormis les facteurs économiques, les sports comme le tennis, le golf sont considérés comme étant des sports intellectuels, contrairement à la lutte et le judo où l'activité intellectuelle est minime par rapport à l'activité physique.

Il existe donc une corrélation entre ces trois facteurs : le niveau socio-économique, la catégorie socio-professionnelle et la pratique sportive.

Les enfants issus de familles aisées seront plus intéressés par le côté matériel de certains sports, d'où la nécessité de se procurer des équipements et des engins sportifs (combinaison, motocyclette, raquette etc...).

Dès le bas-âge, selon la pratique sportive des parents, l'enfant calque ses activités sur le modèle parental. Ce besoin d'identification est renforcé par la canalisation qu'effectuent les parents sur leurs enfants vers des sports propres au milieu social (tennis, ping-pong etc...).

Dans les classes populaires où les parents s'adonnent moins à la pratique sportive, et où le niveau économique est très faible, la satisfaction des besoins de l'enfant se limite à l'expression corporelle avec le groupe des pairs qui favorise une amélioration des figures acrobatiques s'apparentant à la gymnastique.

133/ L'APPARTENANCE SOCIALE DE L'ELITE

Vu la disparité dans la pratique sportive selon le milieu social, il s'avère délicat de déterminer à priori l'appartenance sociale de l'élite.

(1) C. DAURIAC cité par Y. LE POGAM "démocratisation du sport : mythe ou réalité ?"

Les pratiques étant différenciées d'un milieu social à l'autre, l'appartenance social sera fonction des pratiques propres à chaque catégorie sociale. Les sports tels que le tennis, le sport automobile et motocycliste, l'équitation étant strictement réservés à la "bourgeoisie", l'élite est forcément représentée par des sujets issus de milieux aisés. Alors que pour les sports où la classe populaire prédomine, il va sans dire que le milieu modeste est plus représenté dans l'élite.

Cependant on constate que l'apparition de futurs champions repose sur une initiation précoce à la pratique sportive.

Quelque soit le sport considéré, les sujets qui s'adonnent à la pratique dès le jeune âge acquièrent des mécanismes qui développent chez eux des habiletés particulières.

Certains auteurs sont d'accord sur ce principe et affirment que "de nombreux sportifs jouissant d'une renommée mondiale ont une origine sociale modeste" (1).

A la lumière de ce constat, nous pouvons dire que le milieu modeste produit plus d'élite que le milieu aisé. La pratique sportive est plus fréquente dans la classe riche, cependant il est rare que cette pratique atteigne un niveau élevé. Chez l'enfant, les études empêchent la plupart du temps la poursuite de la pratique qui s'arrête généralement aux environs de dix huit ans, même s'il possède des potentialités dans la discipline considérée. Dans les milieux pauvres, la situation se présente autrement. Vu le niveau du statut socio-professionnel, les gens sont plus disponibles pour s'adonner à la pratique sportive et réussissent plus facilement à se consacrer à la compétition. Ils parviennent de ce fait à des résultats beaucoup plus concrets.

La pratique sportive débute très tôt chez "l'enfant de la rue" qui, laissé à lui même, jouit d'une liberté totale lui permettant d'explorer ses fonctions motrices et d'exploiter ses possibilités dans différentes disciplines. Ces considérations corroborent notre hypothèse qui soutient la prédomination des enfants issus des milieux populaires pour ce qui est des aptitudes en gymnastique.

134/ LA GYMNASTIQUE AU SENEGAL

1341 Historique

La gymnastique est arrivée au SENEGAL en 1936 pendant la période coloniale.

C'est à Monsieur FIGARO que revient le mérite d'avoir, pour la première fois, regroupé des jeunes pour les initier à la gymnastique.

Elle ne comportait que des exercices sur les barres parallèles et c'est seulement par la suite que les autres agrés sont venus compléter la gamme d'exercices que compte la gymnastique.

Tout d'abord en 1936, un groupe de gymnastes fut formé par Monsieur BREGER, un des précurseurs de la gymnastique au SENEGAL, avec la collaboration de quelques sénégalais dont Monsieur Emile BASSE, père de la gymnastique au SENEGAL. La pratique de cette discipline à cette époque se limitait essentiellement à l'exécution de mouvements spectaculaires en vue d'étoffer les démonstrations de gymnastique lors des manifestations sportives.

Le premier sursaut de la gymnastique eût lieu en 1961-1962 avec la nomination de Emile BASSE comme entraîneur national et la création de l'Ecole de Sport de Gymnastique du SENEGAL (E.S.G.S) au Centre National d'Education populaire et sportive de DAKAR.

En 1963, un important don de matériel provenant de la FRANCE fut mis à la disposition de ce club (barre fixe, cheval d'argons, tapis). La gymnastique commença alors à être pratiquée sur ces trois agrés.

C'est ainsi que pour vulgariser cette discipline, diverses manifestations se sont succédées.

La première eut lieu en 1961 avec les jeunes gymnastes de l'E.S.G.S au Stade Iba Mar DIOP. La deuxième démonstration se déroula lors des jeux de l'Amitié au Stade Demba DIOP avec trois mille jeunes.

La gymnastique, qui au départ n'était pratiquée qu'au Cap-Vert, va s'étendre vers l'intérieur du pays notamment à THIES, à KAOLACK et à ZIGUINCHOR.

Malgré les problèmes que posaient le matériel et l'organisation des clubs, un second souffle anima la gymnastique avec la création en 1975 de l'Ecole de Gymnastique du SENEGAL (E.G.S) avec comme entraîneur Birame NDOUR. Une catégorie cadette fut mise sur pied en vue de préparer la relève.

En 1973, à la suite du transfert du C.N.E.P.S à THIES et de la dislocation intervenue au sein de certains clubs un groupe de démonstration fut créé par M. SARRADE et une école de gymnastique au lycée Malick SY dirigée par Monsieur Ousseynou DIA et quelques gymnastes du C.N.E.P.S.

La phase principale dans l'histoire de la gymnastique fut la création en 1981 du Comité National Chargé de Promouvoir et de Développer la Gymnastique (C.N.P.G), et la prolifération des écoles de sport à l'I.N.S.E.P.S sous l'impulsion de Monsieur Alain MONSELLIER et de ses optionnaires gymnastique.

1342 La situation actuelle

Depuis 1936, la gymnastique a connu une évolution très nette à savoir l'augmentation du matériel et l'effort de vulgarisation qui a été mené en vue de sensibiliser la population. Pour ce faire une idée de la situation, il est nécessaire de l'envisager à différents niveaux.

a) au niveau scolaire

La gymnastique dans le milieu scolaire n'est pratiquée qu'au sol parmi les six disciplines que compte la gymnastique sportive. Selon les orientations des instructions officielles, elle doit participer à l'éducation du sens esthétique et contribuer à faire acquérir le sens de la correction et l'aisance motrice. Elle englobe les éléments tirés de l'agilité au sol et la pratique des principaux agrès (barres parallèles, cheval, barre fixe).

Cependant la pratique de la gymnastique dans les lycées, collèges et C.E.S est loin de correspondre aux objectifs qui lui sont assignés. Cela est dû d'une part au manque de matériel et d'infrastructures, d'autre part la seule motivation qui pousse l'élève à pratiquer la gymnastique est la note obtenue en fin de cycle ou aux examens (baccalauréat, B.F.E.M).

Cette discipline se réduit alors à un enchaînement stéréotypé où la correction et l'esthétique sont souvent négligés.

b) au niveau populaire

A côté de la gymnastique pratiquée dans les établissements, il existe une "gymnastique locale" ayant quelques caractéristiques similaires à celles de la gymnastique sportive. Cependant elle n'est pas codifiée, mais consiste seulement à réaliser des exercices spectaculaires de par leur originalité et leur aspect acrobatique. On voit "l'enfant de la rue", dès le bas-âge, réussir dans ses jeux des figures impressionnantes telles que le salto avant en se servant d'un pneu comme tremplin. C'est la "gymnastique de rue".

Dans le milieu toucouleur, les combats de lutte sont souvent précédés de mouvements "gymniques" en guise d'échauffement. C'est ainsi que le flic-flac, l'appui tendu renversé, le saut de main, la roue, pour ne citer que ceux-là, constituent des figures très appréciées dans la "gymnastique toucouleur".

De même, en pays sérère, la danse s'accompagne très souvent de prouesses au rythme des tambours.

C'est dire donc qu'il existe une gymnastique très diversifiée selon les ethnies et qui en fait n'est que l'expression corporelle propre à chaque catégorie d'individu.

c) au niveau des écoles de formation

La gymnastique pratiquée à l'I.N.S.E.P.S et au C.N.E.P.S constitue la seule forme de pratique identique à celle de la gymnastique sportive, le matériel et le personnel qualifié contribuant à rendre cette pratique conforme aux normes. A l'I.N.S.E.P.S, la section gymnastique regroupe 12 optionnaires en 3^{ème} et 4^{ème} année (1985-1986). Ceux-ci représentent un potentiel humain apte à réaliser des objectifs à court et long terme. Présentement, leur rôle consiste à animer les écoles de gymnastique et à long terme, il s'agira de redynamiser cette discipline dans leurs futurs établissements.

d) au niveau des écoles de sport

L'enseignement de la gymnastique dans les écoles de sport consiste à développer dès le bas-âge les aptitudes gymniques de l'enfant. Ces entreprises ne sont menées qu'au niveau des écoles de formation et plus particulièrement à l'I.N.S.E.P.S où chaque année la fête des écoles de sport permet d'analyser les résultats auxquels on est parvenu. Cependant le problème réside dans l'impossibilité de poursuivre l'apprentissage des enfants. Ainsi la formation d'une future élite semble d'ores et déjà compromise.

e) le comité national chargé de promouvoir et de développer la gymnastique

Avec la création de ce comité par l'arrêté 015 988/SEJS du 31/02/1981, une nouvelle orientation semble se profiler pour la gymnastique.

Ce comité, composé de Monsieur MONSELLIER, M. Birame NDOUR, M. Moussa GUEYE (actuellement en stage), M. Oumar SARR et M. Serigne Mbacké GUEYE, a pour tâche principale de promouvoir, de diriger et de développer la gymnastique au SENEGAL.

Il est à noter cependant que depuis la mise sur pied de ce comité, aucune amélioration n'a été enregistrée sinon que des projets et des plans d'action ont été élaborés sans suite.

Ceci est lié à des difficultés d'ordre financier, politique et administratif face auxquelles la bonne volonté des membres du Comité est négligeable.

Les activités "UASSU GYM" organisées en 1983-1984 demeurent jusqu'ici la seule entreprise menée de façon concrète avec une centaine de jeunes.

CHAPITRE II

INTRODUCTION AUX NOTIONS DE

PSYCHOMETRICITE

ET DE

PSYCHOLOGIE GENETIQUE

21 LA PSYCHOMOTRICITE

La notion de psychomotricité doit son origine à une préoccupation généralisée pour le traitement du corps. Bien que la plupart des philosophes se soient intéressés à l'aspect intellectuel de l'éducation, certains se sont tournés vers l'aspect moteur pour appréhender l'enfant dans sa globalité à travers le mouvement.

Parmi ces derniers, nous pouvons citer l'école russe qui s'est appesantie sur l'aspect scientifique, alors que l'école anglo-saxonne s'est limitée à une approche pragmatique. A la suite de Henri WALLON, père de la psychomotricité en FRANCE, différents auteurs se sont inspirés de ses oeuvres à différentes époques de 1925, où il publia "l'enfant turbulent" à 1970.

Ce n'est que vers 1960 que la psychomotricité va apparaître dans les APS avec Jean LE BOULCH.

Henri WALLON préconisait une interaction entre les fonctions motrices, intellectuelles et affectives. Cette thèse, avec l'apport des études cliniques, a été étayée par la mise en évidence de la réciprocité entre ces 3 données. "L'individu réagit comme un tout et la personnalité est toujours une construction originale" (1). La psychomotricité, de ce point de vue, permet donc d'avoir une approche plus réaliste de l'enfant dans sa globalité tout en tenant compte des facteurs moteurs, intellectuels et affectifs qui influent directement ou indirectement sur son mouvement.

Selon la définition de JO DREVILLON "la psychomotricité concerne les activités psychologiques (concomitantes) de l'activité motrice, plus précisément son intentionalité, sa résonance émotionnelle et affective ainsi que les facteurs connexes (mémoire, orientation spatiale, repères temporels, etc...)" (2). C'est dire donc que le mouvement est une mise à jour de l'état de l'individu, de ses capacités intellectuelles et motrices synthétisées dans une attitude apte à être observée de l'extérieur.

D'un autre point de vue, le mouvement est envisagé dans sa globalité et revêt un caractère personnel. La psychomotricité fait état du résultat visé par l'individu dans son mouvement à travers lequel se dessine une personnalité, un caractère et une manière d'être propre au sujet.

Elle est représentative d'une totalité agissante sous l'influence de différents facteurs qui marquent le développement moteur de l'individu.

(1) Marcel DUGRAND "cours de psychomotricité" page 4

(2) Jo DREVILLON cité par DUGRAND "cours de psychomotricité" page 3

L'approche faite de la psychomotricité par P. PARIEBAS consiste en une démarcation entre d'une part, l'influence du milieu sur l'individu dans son adaptation face aux déterminants externes qui agissent sur son comportement et d'autre part, il met l'accent sur les facteurs psychomoteurs que sont l'effectivité, les motivations etc...

Les liens existants entre l'inconscient et la pensée manifestent à travers le mouvement les intentions latentes du sujet.

Le mot psychomoteur, par sa graphie, évoque la complexité, l'association de racines grecques (psyché qui signifie âme, esprit) et latines (motus qui signifie mouvement).

Il faut dire aussi que la psychomotricité de l'enfant se révèle différente de celle de l'adulte en ce que l'expérience et le vécu exercent une grande influence sur l'activité motrice.

L'analyse psychomotrice se trouve liée à des concepts qu'il serait intéressant d'étudier afin de mieux cerner son contenu.

211/ LA NOTION DE SCHEMA CORPOREL

Indissociable de la genèse de la motricité, l'émergence de la prise de conscience du corps propre s'effectue tout au long des six premières années du sujet lui-même. Elle consiste en une représentation du corps en rapport avec le milieu qui suscite chez l'individu une construction. PIERON propose la définition suivante : "le schéma corporel est la représentation que chacun fait de son corps et qui lui permet de se repérer dans l'espace"(1). La prise de conscience des attitudes du corps permet ainsi une adaptation progressive de la motilité du corps.

La prise de conscience du corps propre n'est pas innée, elle résulte d'une maturation physiologique et d'un processus d'apprentissage par essais et erreurs. Parmi les noms donnés à ce phénomène corporel nous retiendrons avec Henri WALLON celui de "schéma corporel" pour désigner la représentation que chacun se fait de son corps.

La construction de ce repère s'effectue avec l'expérience de l'enfant dans son environnement et des rapports qu'il entretient avec son milieu. Donc le schéma corporel découle d'un ajustement spatial du corps propre au cours du développement psychomoteur.

Le mouvement du corps dans l'espace nécessite une prise de conscience de la position des différents segments du corps.

(1) PIERON cité par M. DUGRAND "cours de psychomotricité" page 6

La connaissance du schéma corporel permet d'effectuer un mouvement juste car elle permet à l'enfant d'agir sur son tonus de posture pour obtenir les mouvements désirés.

La contraction de certains muscles et le relâchement des autres s'effectuent en fonction du mouvement et du schéma corporel.

Jean LE BOULCH, en ce qui le concerne, fait état d'une représentation mentale et évoque une abstraction dans l'image du corps. Il évoque "le passage de l'image du corps de la sphère sensori-affective à la sphère perceptivo-cognitive" (1).

De ce point de vue la connaissance du schéma corporel ou image du corps, aboutit à la construction de schémas d'action qui opèrent une liaison entre l'expérience et la connaissance.

Le SCHEME se définit comme étant "l'organisation d'une action, sa structure, qui est transférable, généralisable d'une situation à une autre, semblable ou analogue" (2).

Le corps est donc perçu comme un repère permettant d'appréhender l'espace et le temps. C'est une structure recevant toutes sortes d'affects, de sensations, d'impressions et apte à effectuer une réorganisation suivant les modifications du milieu. Tout mouvement juste suppose la maîtrise du schéma corporel. Il constitue donc le fondement du geste exécuté et du geste conscient.

Le schéma corporel se construit par succession d'états d'équilibre et à chaque étape de l'apprentissage, il se produit une nouvelle organisation entre le corps et le milieu. La confusion primitive chez l'enfant entre son corps et le monde des objets constitue la condition de la différenciation ultérieure.

L'enfant dans son développement moteur a donc besoin de se repérer et de prendre conscience de la relation qui existe entre son corps propre et l'environnement. Ces considérations nous conduisent à la notion du corps vécu qui comporte des spécificités selon les individus. Chacun a de son corps une connaissance et une expérience unique et originale. Ceci découle du fait que tout un chacun a reçu des stimuli et des affects particuliers qui font que les expériences diffèrent et que la construction progressive du schéma corporel s'effectue en fonction du vécu propre.

La construction du "corps agi" débute avec les expériences sensori-motrices de l'enfant du milieu environnant. Cette période correspond aux premières explorations des fonctions motrices qui s'effectuent de manière inconsciente. Elle est suivie de celle du "corps perçu" où les mouvements sont coordonnés en fonction d'un but.

(1) Jean LE BOULCH "vers une science du mouvement humain" page 211

(2) REUCHLIN, cité par M. DUGRAND "cours de psychomotricité" page 8

Dans cette phase, l'enfant prend conscience de son corps et l'activité motrice acquiert une signification pour l'enfant. Entre 7 et 12 ans l'enfant est capable de se représenter son corps dans une activité où il n'est pas impliqué : c'est la période du "corps représenté".

A ce stade le schéma corporel est ainsi acquis et l'enfant prend conscience du rôle d'autrui et des relations interpersonnelles.

Il existe tout un jeu entre la perception et la motricité qui permet l'intégration successive dans diverses informations émanant du monde extérieure.

C'est dire donc que l'environnement constitue un facteur primordial dans le développement psychomoteur de l'enfant. Les facultés psychomotrices diffèrent d'un individu à l'autre selon les stimulus spécifiques à chaque environnement social. La construction des schémas d'action et du schéma corporel dépend dans une large mesure des expériences particulières qui confèrent à l'enfant des aptitudes motrices relatives à ses activités dans son milieu d'existence.

Pour nous, l'environnement social de l'enfant évoluant dans les milieux populaires offre plus de stimuli, vu le type d'éducation, propre à cette catégorie sociale, dans laquelle l'enfant dispose d'une liberté presque totale.

C'est en ce sens qu'aujourd'hui d'aucuns font état du concept de psycho-sociomotricité en insistant sur les déterminants sociaux des conduites motrices.

Les habiletés particulières de l'enfant sont donc fonction de son vécu qui lui confère certaines capacités motrices. Le manque d'expériences motrices constitue un handicap pour le sujet qui, dans son jeune âge, n'a pas eu à exercer ses fonctions motrices dans des pratiques aptes à favoriser la connaissance du corps propre.

22 NOTIONS DE PSYCHOLOGIE GENETIQUE

Vu l'étendue de ce domaine, nous n'envisageons pas d'entreprendre une étude détaillée des multiples facettes de la psychologie de l'enfant, mais seulement de tenter une approche des concepts centraux concernant la psychologie génétique en dégagant quelques aspects du développement des structures sensori-motrices, perceptives et spatiales. Nous considérons la psychologie génétique dans la perspective qui consiste à l'envisager comme une partie de la psychologie du développement. Elle apparaît alors "comme un mode d'investigation psychologique qui ne se contente pas simplement de décrire (...) les traits typiques du comportement de l'enfant à tel âge ou à telle période de son développement mais qui essaie de décrire (...) la genèse du comportement" (1).

221/ LA MATURATION

Le développement de l'enfant implique essentiellement la maturation physique, intellectuelle, morale, spirituelle etc..... Ce terme est défini par les généticiens comme étant : "l'évolution d'un organisme vers son état terminal ou le mécanisme qui règle la croissance ou le processus interne par lequel un individu atteint son développement complet"(2).

De la maturation dépendent les différents acquis qui se développent de manière différente selon les sujets. Elle s'effectue suivant des périodes, de la naissance à la maturité :

1).. La petite enfance (de 0 à 6 ans).

Pendant cette période, l'enfant apprend à maîtriser son corps pour entrer en contact avec le monde extérieur.

2).. L'enfance (de 6 à 12 ans)

L'enfant acquiert les procédés nécessaires à la vie quotidienne par intégration des schémas moteurs.

3).. L'adolescence (de 12 à 18 ans)

Il se débarrasse de la tutelle familiale pour assumer ses fonctions sociales.

(1) R. DROZ et M. RAHMY "lire PIAGET" page 36

(2) Mlle NGUYEN "cours de psychologie" (2ème année)

4).. L'âge adulte (de 18 à 35 ans)

Durant cette période, il s'emploie à consolider ses acquis de l'adolescence.

5).. La maturité

Elle correspond à l'achèvement de la maturation qui se caractérise par l'état d'équilibre.

Caractères généraux du processus d'évolution

Chaque période d'évolution de la maturation est marquée par trois phases durant lesquelles le sujet exerce ses acquis avant d'accéder à l'équilibre.

Pendant la phase d'innovation, l'enfant acquiert une nouvelle fonction. C'est la période de découverte et l'enfant éprouve ses possibilités. La phase d'intégration s'accompagne de crises car l'enfant n'a pas encore résolu les problèmes d'assimilation qui s'imposent. Les solutions ne sont trouvées que pendant la période d'équilibre : cette phase est de courte durée car bientôt apparaissent de nouvelles acquisitions et de nouveaux progrès qui ne se surajoutent pas mais nécessitent une nouvelle équilibration.

Dans le développement humain, il n'y a pas en effet de stratification mais un processus continu de transformation qui exige une nouvelle adaptation.

Pour OSTERRIETH "l'acquisition d'expériences pour laquelle l'enfant diminue la distance qui le sépare de l'adulte a d'avantage le caractère d'une réorganisation que celui d'une accumulation"(1).

222/ LES GRANDES LOIS DE DEVELOPPEMENT

Le développement selon ZAZZO (2) est régi par deux grandes lois : Céphalo-caudale et Proximo-distale.

Le développement céphalo-caudal commence par le haut du corps et atteint peu à peu les membres inférieurs ; le développement proximo-distal s'étend de l'axe du corps aux extrémités des membres.

Les progrès vont des grands muscles fondamentaux aux plus petits qui servent aux mouvements les plus munitieux.

223/ LES DIFFERENTS STADES DE DEVELOPPEMENT

Les recherches les plus récentes dans le domaine de la psychologie ont été axées sur l'étude des comportements et des conduites de l'enfant. C'est ainsi que différents auteurs se sont occupés à classifier les stades du développement humain.

(1) OSTERRIETH cité dans le cours de psychologie (2ème année)

(2) ZAZZO cité dans le cours de psychologie (2ème année)

2231 Classification de H. WALLONa) le stade d'impulsion motrice (de 0 à 3 mois)

A ce stade l'activité motrice de l'enfant est sous contrôle réflexe et les mécanismes de régulation conduisent à des mouvements mieux adaptés.

b) le stade émotif élémentaire (jusqu'à 3 mois)

L'enfant entre en rapport avec l'environnement par des signes émotifs (cris, pleurs) qui servent de communication avec son entourage.

c) le stade de la marche et du langage (jusqu'à 2 ans)

Ce stade correspond aux premières explorations des fonctions motrices par l'avènement de la marche.

" Le maîtrise des déplacements est consécutive à la myélinisation du cervelet et par conséquent à une meilleure répartition du tonus" (1). C'est aussi durant cette période que l'enfant acquiert la faculté de communiquer avec son entourage par le langage.

d) le stade du personnalismee) le stade scolairef) le stade de l'adolescence2232 Classification de J. PIAGETa) le stade de l'intelligence sensori-motrice (jusqu'à 2 ans)

Il se caractérise par la capacité de la représentation mentale de l'acte, rendue possible par la maturation des structures neurologiques. L'évocation des images mentales suscite des réponses corticales et musculaires. L'association de ces deux types de réponses aboutit à l'exécution d'un mouvement ou d'un geste sur la base de l'image pré-enregistrée.

b) le stade des opérations concrètes

Il porte essentiellement sur l'activité ou l'objet en soit car exclut les hypothèses annoncées verbalement.

(1) Marcel DUGRAND cours sur "le rôle de l'éducateur sur l'évolution de la psychologie de l'enfant" page 5

c) le stade des opérations formelles

Il se caractérise par la capacité de combiner, de sérier des éléments. L'activité mentale joue le rôle essentiel en ce qu'elle exerce par l'induction, la déduction et la formulation d'hypothèses, un montage cohérent.

224/ LES MECANISMES DE REGULATIONS

L'ajustement moteur dépend de tout un système de régulations tant au niveau sensori-moteur, au niveau perceptif qu'au niveau de la représentation spatiale.

Dès la naissance, l'enfant présente des actions répétées plusieurs fois de suite sans raisons extérieures. Ces actions sont considérées comme des conduites héréditairement montées ou nouvellement acquises.

"C'est ainsi que débutent les plus simples régulations (de type moteur)" (1). Ces régulations deviennent des processus qui permettent de réduire l'inadéquation éventuelle des conduites lorsqu'elles doivent s'adapter à des situations nouvelles.

2241 Les régulations sensori-motrices

Dès la naissance, il se crée des schémas innés où l'on voit se constituer certaines régulations qui sont le fruit d'une équilibration au niveau des coordinations motrices. Cette équilibration ne constitue qu'un prolongement des rapports d'équilibres entre l'accommodation, source des différenciations, et l'assimilation, source de l'intégration totale, mais toutes deux moyennant de multiples régulations partielles.

2242 Les régulations de la représentation spatiale

Le problème d'équilibration et de régulation que soulève la construction de l'espace représentatif est de comprendre la structuration de la représentation topologique.

La représentation spatiale découle de l'ensemble des processus qui caractérisent l'assimilation conceptuelle conditionnée par les régulations perceptives.

CONCLUSION

L'intégration des schémas moteurs qui est le propre de l'enfant de 6 à 12 ans constitue l'étape essentielle dans le développement de l'enfant et plus particulièrement dans l'acquisition de l'habileté par le processus d'adaptation.

Cette intégration des schémas est d'autant plus riche que l'environnement social offre des stimuli

Malgré les facteurs héréditaires qui confèrent à tout individu certaines aptitudes et certaines possibilités de par leur constitution organique, le milieu social ne manque pas de moduler ces capacités en fonction des activités auxquelles chaque représentant de la classe sociale est dépendant.

Pour ce qui nous concerne, le développement moteur de l'enfant dépend des facteurs socio-économiques car ceux-ci déterminent à l'avance les aptitudes et les faiblesses de l'enfant en ce qu'ils influent, entre autre, sur l'alimentation du sujet, donc sur sa croissance et par delà, établissent la différence entre les enfants riches et les enfants pauvres.

CHAPITRE III

METHODOLOGIE DE L'EXPERIENCE

31 HYPOTHESE DE RECHERCHE

A la lumière de cette étude menée sur les caractéristiques des différentes classes sociales, les déterminants de la pratique sportive et les capacités psychomotrices, il se dégage un constat tendant à inclure les données socio-économiques dans le développement moteur de l'enfant.

A cela s'ajoute la prédominance des enfants issus des milieux populaires dans nos écoles de sports. Ceci nous amène à émettre l'hypothèse suivante :

**** les enfants issus des classes populaires possèdent plus d'habiletés gymniques que ceux issus des milieux aisés. ****

Il convient cependant avant d'entreprendre notre expérimentation, de dégager notre point de vue sur la notion d'habileté gymnique.

32 DEFINITION DE L'HABILETE GYMNIQUE

Il est difficile de parler d'habileté gymnique sans s'interroger d'abord sur la validité de ces notions.

Nous allons évoquer diverses notions gravitant autour de l'habileté pour mieux cerner son contenu.

Trois définitions ont été citées par Barbara KNAPP concernant l'habileté motrice (1).

- 1) l'habileté motrice peut se rapporter à un acte dont la possibilité est étroitement tributaire de la maturation comme la marche, la course, le saut etc...
- 2) une habileté peut désigner un acte dans lequel le but à atteindre est la production d'un type de mouvements corrects.
- 3) une habileté peut viser un acte ou une série d'actions dans lesquelles il y a un but ou une série de buts bien définis.

Selon GUTHRIE "l'habileté motrice générale est la capacité acquise par apprentissage d'atteindre des résultats fixés à l'avance avec un maximum de réussite et souvent un minimum de temps" (2).

(1) Barbara KNAPP "sport et motricité" (acquisition de l'habileté motrice) page 17

(2) GUTHRIE cite par Barbara KNAPP, ouvrage cité, page 19

En nous référant à la 3^{ème} définition de KNAPP et à celle de GUTHRIE citée par KNAPP, nous voyons apparaître la notion d'économie dans le geste exécuté et une certaine précision impliquant l'élimination de tout mouvement parasite. L'habileté motrice implique donc "une justesse motrice" définie comme étant "cette qualité qui permet d'exécuter correctement un mouvement, un acte moteur (1)".

La réponse motrice peut être influencée par le pourcentage des masses musculaires impliquées, la qualité de l'ajustement moteur et la complexité de l'ajustement spatial. L'habileté motrice implique d'autre part "une justesse corporelle" définie comme étant "une qualité qui permet une perception juste de son moi corporel et de sa motilité"⁽²⁾. À ce niveau, l'habileté motrice fait appel à un dosage de l'exécution et de l'ajustement moteur.

La justesse motrice est déterminée par la qualité de la perception, de l'ajustement temporel et spatial, de la représentation mentale et de l'organisation neuro-musculaire dans le mouvement.

La justesse corporelle quant à elle, par l'exactitude de l'information provenant des mécano-récepteurs, de l'appareil vestibulaire et de l'extéroception, est conditionnée par la finesse d'analyse de ces informations et par la richesse des stéréotypes d'ajustement. On doit se rappeler que toutes les habiletés sont sensori-motrices et que les informations issues des organes des sens ainsi que les ordres émanant du cerveau sont aussi importants dans l'habileté que l'aspect proprement moteur.

Dans les activités où la technique joue un grand rôle (tel que la gymnastique), les mouvements aisés, relaxés, gracieux sont le signe d'une bonne coordination et sont donc en relation avec de bons résultats. Les habiletés particulières définies comme étant "les aptitudes fondamentales" ou "capacités de base" contribuent à la production d'habiletés motrices générales.

En gymnastique, l'acte moteur offre des critères d'appréciation de la justesse de l'interprétation. L'habileté motrice générale est jugée en fonction de la qualité et du mouvement lui-même plutôt que du résultat effectif. Étant donné que la gymnastique est faite pour être vue et jugée, les critères essentiels sont l'aspect esthétique et la difficulté du geste qui sont sous l'influence de facteurs d'ordre biomécaniques et neuro-moteurs. Les facteurs bio-mécaniques sont la souplesse, le rendement articulaire et musculaire, la résistance cardio-pulmonaire et la détente.

(1) Claude BOUCHARD et collègues, "les qualités physiques et l'entraînement" page 83

(2) Claude BOUCHARD et collègues, ouvrage cité page 89

33 DESCRIPTION DES SUJETS

L'expérience est menée sur des élèves de l'enseignement moyen en classe de 6^{ème} et de 5^{ème}. Elle porte sur des garçons dont l'âge varie entre 11 et 13 ans.

Nous avons mené notre enquête au collège Saint-Michel (établissement privé) et au C.E.S Ameth SY Malick (établissement public). Les sujets sont présentés par catégorie en fonction du statut social sur la base de critères économiques. Chaque sujet selon le statut socio-professionnel des parents, sa fréquentation scolaire, le pouvoir économique des parents, est classé soit dans la catégorie des gens riches soit dans la catégorie des pauvres. On distingue :

- des sujets dont les parents détiennent un certain pouvoir économique qui se reflète dans leur fréquentation scolaire et leur éducation préscolaire, leur quartier de résidence ou leur milieu culturel,
- des sujets dont le statut socio-professionnel des parents ne permet pas une certaine aisance dans le style de vie.

34 DESCRIPTION DES INSTRUMENTS DE MESURE

341/ LES VARIABLES INDEPENDANTES

Les notes obtenues à l'ensemble des exercices gymniques révèlent un certain niveau d'aptitude motrice qui nous a permis de juger l'habileté gymnique.

342/ LA VARIABLE DEPENDANTE

Ce sont les données économiques concernant le milieu social. Pour juger le niveau socio-économique, nous avons retenu dans notre étude la note se rapportant aux critères que nous définirons plus loin.

35 DESCRIPTION DES PROCÉDES

Les données ont été recueillies par l'observation et le questionnaire.

351/ L'OBSERVATION

Celle-ci nous a permis d'évaluer l'habileté gymnique à partir d'une batterie de tests comportant six éléments exécutés au sol (1).

Chacun d'eux se rapporte à une habileté particulière :

- 1/ - La détente et la correction (2 points)
trois pas d'élan, saut droit, appel deux pieds
- 2/ - La connaissance du schéma corporel (2 points)
rotation avant
- 3/ - Le contrôle du bassin (2 points)
appui facial, puis costal, puis dorsal
- 4/ - Le placement des segments et abdominaux (1 point)
chandelle, mains sur les côtés (3 secondes)
- 5/ - La force du train supérieur, le placement du bassin et des épaules (2 points)
saut de lapin
- 6/ - La souplesse des ischio-~~ambiens~~^{Jambiers} (1 point)
écrasement facial jambes écart.

Le test se déroule en deux passages pour chacun puis on conserve la meilleure note.

La note sur 10 constitue pour nous l'indice d'appréciation de l'habileté gymnique.

(1) voir fiche d'exécution

FICHE D'EXECUTION

Parties	Textes	Valeur /10	Fautes Princip.	Déduction
I	3 pas d'élan saut droit appel 2 pieds	2	- prise d'élan trop longue - flexion des jambes - rythme - appel 1 pied - déséquilibre - enchainement - saut insuffisant	de 0 à 0,3 de 0 à 0,5 de 0 à 0,1 de 0 à 0,5 de 0 à 0,3 de 0 à 0,1 de 0 à 0,2
II	rotation avant	2	- hésitation - ouverture de l'angle jambe-tronc - ouverture de l'angle cuisse jambe - arrondi de la colonne - rotation desaxée - arrivée sur les fesses	de 0 à 0,2 de 0 à 0,3 de 0 à 0,2 de 0 à 0,5 de 0,1 à 0,5 de 0,1 à 0,3
III	appui tendu facial puis costal puis dorsal	2	- bassin non tenu - placement de la tête - jambes fléchies - rotation non contrôlée	de 0 à 0,5 de 0,1 à 0,3 de 0 à 0,2 de 0 à 1
IV	chandelle, mains sous les côtes (3 sec.)	1	- corps cassé - durée non respectée - jambe derrière la tête - jambes fléchies	de 0 à 0,2 de 0,1 à 0,5 de 0 à 0,2 de 0 à 0,1
V	saut de lapin	2	- déséquilibre vers l'avant - le bassin ne monte pas - manque d'impulsion - manque d'ouverture de l'angle bras-tronc	de 0,1 à 0,3 de 0 à 0,5 de 0 à 0,2 de 0 à 0,5
VI	Ecrasement facial, jambes écart.	1	- écart insuffisant - jambes fléchies - dos rond	de 0,1 à 0,3 de 0 à 0,2 de 0,1 à 0,5

352/ LE QUESTIONNAIRE

Il comporte en même temps un cadran de notation.
Après chaque passage une fiche a été remise à l'intéressé.
Ce procédé nous a permis de recenser en même temps les notes d'aptitudes et les données économiques.

Nous avons enregistré lors du dépouillement des bulletins nuls.

Ceci nous a conduit à réduire l'effectif de 120 à 90 sujets.
Pour déterminer le niveau socio-économique, nous avons affecté chaque critère d'appréciation d'un coefficient variant entre 5 et 1 selon le degré de pertinence économique.

Ainsi nous avons classifié les critères comme suit :

- 1 - le père possède une voiture (5)
- 2 - le père et la mère sont salariés (4)
- 3 - le sujet fréquente une école privée (4)
- 4 - le sujet a bénéficié d'un enseignement préscolaire (2)
- 5 - le sujet a déjà effectué un voyage en Europe (2)
- 6 - le sujet habite un quartier riche (Fann, Dakar plateau, Mermoz) (2)
- 7 - le sujet est issu d'une famille où l'on parle français (1)

La note sur 20 a été ramenée à 10 pour faciliter nos calculs.
Sur la base de ces critères, nous avons réparti la population observée en deux catégories :

- le groupe I

Il est constitué par les sujets dont la note est comprise entre 10 et 4 inclus, et que nous avons considéré comme étant issus de milieu aisé.

- le groupe II

Il représente la classe populaire et englobe les sujets dont la note varie entre 3,5 et 0.

Nous avons été guidé, dans notre choix des sujets, par la fréquentation d'une école privée ou d'une école publique.
Précisons cependant que ce critère n'a pas eu une grande influence sur notre classification dans la mesure où certains sujets, bien qu'étant dans une école privée, n'ont pas été classés dans le groupe I.

36 TRAITEMENT DES DONNEES

Notre hypothèse étant que l'habileté gymnique est plus développée chez les enfants issus de milieux pauvres que chez ceux issus des milieux aisés, il s'agira pour nous de voir s'il existe une relation entre le statut socio-économique de l'enfant et son niveau d'habileté. Ceci nous amènera à faire une étude comparative du niveau d'habileté entre les groupes de niveau socio-économique. Pour cela, nous utiliserons les éléments de la statistique descriptive qui comprend le recueil, la présentation des données et le calcul des caractéristiques numériques.

361/ PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES NUMERIQUES

Nous utiliserons dans notre étude :

- le mode ou valeur dominante notée MO : c'est la valeur de x pour laquelle la fréquence est maximale.
- la moyenne notée \bar{x} : c'est la somme des valeurs de la variable divisée par le nombre de cas.
- la variance notée σ^2 : c'est la moyenne des carrés des différences de chaque terme x_i à leur moyenne \bar{x}
- l'écart type noté σ : c'est la racine carré de la variance.

Ces éléments vont nous permettre de calculer le coefficient de corrélation entre l'habileté gymnique et le statut socio-économique. L'étude du type co-relationnel semble la plus indiquée pour une recherche telle que la nôtre. D'après Paul GODBOUT cette étude "a pour but de déterminer si un certain nombre de variables (minimum de deux) ont une relation entre elles, si on peut les associer d'une certaine façon"(1).

Selon lui, dans le cas où deux variables sont concernées pour l'étude d'association, "l'outil statistique le plus souvent utilisé pour vérifier s'il existe une relation entre les deux variables est le coefficient de corrélation de Pearson (r) dont les valeurs peuvent se situer entre 1 et -1, le point 0 représentant l'absence complète de relation". "Pour (r) = 1, il ya relation fonctionnelle et la variable x dépend linéairement de y , si $r = +1$ x et y varient dans le même sens, si $r = -1$ x et y varient en sens inverse" (2).

(1) Paul GODBOUT professeur au département d'éducation physique au QUEBEC (CANADA)

(2) Jean MARTIN "Notions de base en Mathématiques et Statistiques" page 408

Nous avons utilisé dans notre étude la formule de corrélation suivante =

$$r = \frac{E (x_i - \bar{x}) (y_i - \bar{y})}{\sqrt{E(x_i - \bar{x})^2 \cdot E(y_i - \bar{y})^2}}$$

37 FAIBLESSES DU PLAN EXPERIMENTAL

* AU NIVEAU DES VARIABLES INDEPENDANTES

- pour ce qui concerne le groupe I , notre échantillon n'est pas représentatif d'une classe sociale très aisée.
- nos résultats auraient été plus fiables si l'on avait obtenu une homogénéité tant au niveau du groupe I qu'au niveau du groupe II et si l'écart de niveau économique entre les deux groupes avait été plus important.

* AU NIVEAU DE LA VARIABLE DEPENDANTE

- l'observation n'ayant pas été effectuée par des sujets étrangers à nos travaux, elle n'a pas manqué d'être influencée bien que nous ayons procédé au test avant de recueillir les informations.
- les facteurs tels que le poids, la taille et la morphologie ont dû également joué un rôle dans notre expérimentation. Le défaut de matériel et le facteur temps, nous ont obligé à faire abstraction de ces caractères qui nous auraient certainement mené à des résultats plus significatifs.

Précisons tout de même que ces facteurs dépendent dans une large mesure des fluctuations socio-économiques.

- les limites de notre étude ne nous ont pas permis également de maîtriser les facteurs physiologiques et psychologiques qui ont dû influencer sur nos sujets.

CHAPITRE IV

RESULTATS DE L'EXPERIENCE

NOUS PRESENTONS DANS CE CHAPITRE :

- 1/ - Les résultats du GROUPE I
- 2/ - Les résultats du GROUPE II
- 3/ - Les tableaux comparatifs par exercice du niveau d'habileté.

+++ chaque distribution présente des caractéristiques numériques qui nous permettent d'évaluer :

- la moyenne (\bar{x}) obtenue par chaque échantillon,
- l'écart-type (σ) existant entre les notes pour chaque groupe.

+++ les tableaux, selon le caractère étudié, sont illustrés par des représentations graphiques./

TABLEAU 1 : COLLECTE DES DONNEES

(GROUPE I)

	NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE							Total note/10	niveau d'Hab. Note/10
	A	B	C	D	E	F	G		
1	4				4			4	8,5
2	4				4			4	8,5
3	4				4			4	8
4	4				4			4	8
5	4				4	2		5	8
6	4	5		2	4			7,5	7,5
7	4				4			4	7,5
8	4				4			4	7,5
9	4				4			4	7,5
10	4			2	4			5	7,5
11	4				4			4	7,5
12	4				4			4	7,5
13	4				4			4	7
14	4				4		1	4,5	7
15	4			2		2		4	7
16	4				4	2		5	7
17	4	5			4	2		7,5	7
18	4			2	4			5	6,5
19	4	5			4			6,5	6,5
20	4				4		1	4,5	6,5
21	4		2		4			5	6,5
22	4			2		2		4	6
23	4				4			4	6
24	4		2	2	4			6	6
25	4			2	4			5	6
26	4			2		2	1	4,5	6
27	4				4	2		5	6
28	4		2	2	4			6	6
29	4	5	2		4			7,5	5,5
30	4	5	2	2	4		1	9	5,5
31	4	5	2		4			7,5	5,5
32	4		2		4		1	5,5	5,5
33	4				4	2		5	5,5
34	4	5	2		4		1	8	5,5
35	4				4	2		5	5
36	4	5		2	4		1	8	5
37	4	5	2		4	2	1	9	4,5
38	4		2	2	4	2	1	7,5	4
39	4	5	2	2		2		7,5	4
40	4	5		2	4		1	8	4
41	4	5		2	4	2		8,5	3
42	4		2		4			5	3
43	4	5	2		4	2	1	9	3
44	4			2	4	2		6	2
45	4	5	2	2	4	2	1	10	1,5

- A - Père et mère salariés
 B - Père possède une voiture
 C - Habite un quartier riche
 D - A effectué un voyage en EUROPE
 E - Fréquente un établissement privé
 F - A bénéficié d'un enseignement préscolaire
 G - Parle français à la maison

GROUPE I

Tableau 2 : Distribution selon le niveau socio-économique

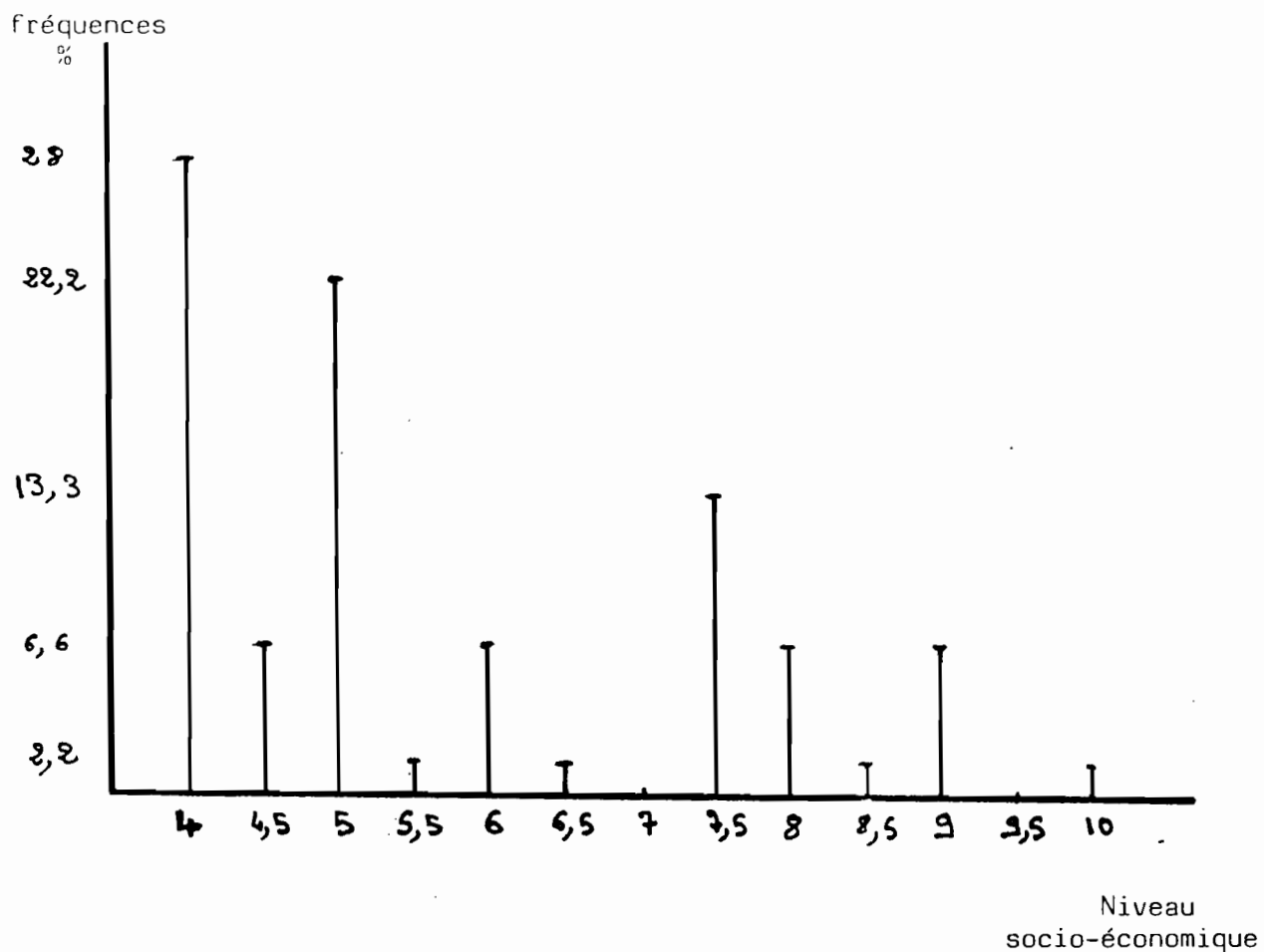
note x_i	n_i	$(x_i n_i)$	$(x_i - \bar{x})^2$	$n(x_i - \bar{x})^2$	fréquences 0/0	cumul des fréquences
4	13	52	3,13	40,69	28,8	28,8
4,5	3	13,5	1,61	4,83	6,66	35,46
5	10	50	0,59	5,9	22,2	57,66
5,5	1	5,5	0,07	0,07	2,2	59,86
6	3	18	0,05	0,15	6,6	66,46
6,5	1	6,5	0,53	0,53	2,2	68,66
7	0	0	1,51	0	0	68,66
7,5	6	45	2,99	17,94	13,3	81,96
8	3	24	4,97	14,91	6,6	88,56
8,5	1	8,5	7,67	7,67	2,2	90,76
9	3	27	10,43	31,29	6,6	97,36
9,5	0	0	13,91	0	0	97,36
10	1	10	17,89	17,89	2,2	99,56
Total	$\sum n_i$ 45	$\sum (x_i n_i)$ 260		141,87		

$$\bar{x} = \frac{\sum (x_i \cdot n_i)}{\sum n_i} = \frac{260}{45} = 5,77$$

$$\sigma^2 = \frac{1}{n} \sum n_i (x_i - \bar{x})^2 = \frac{141,87}{45} = 3,152$$

$$\sigma = \sqrt{\frac{1}{n} \sum n_i (x_i - \bar{x})^2} = \sqrt{3,152} = 1,77$$

FIGURE 1 : REPARTITION SELON LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE



GROUPE I

Tableau 3 : Distribution selon le niveau d'habileté

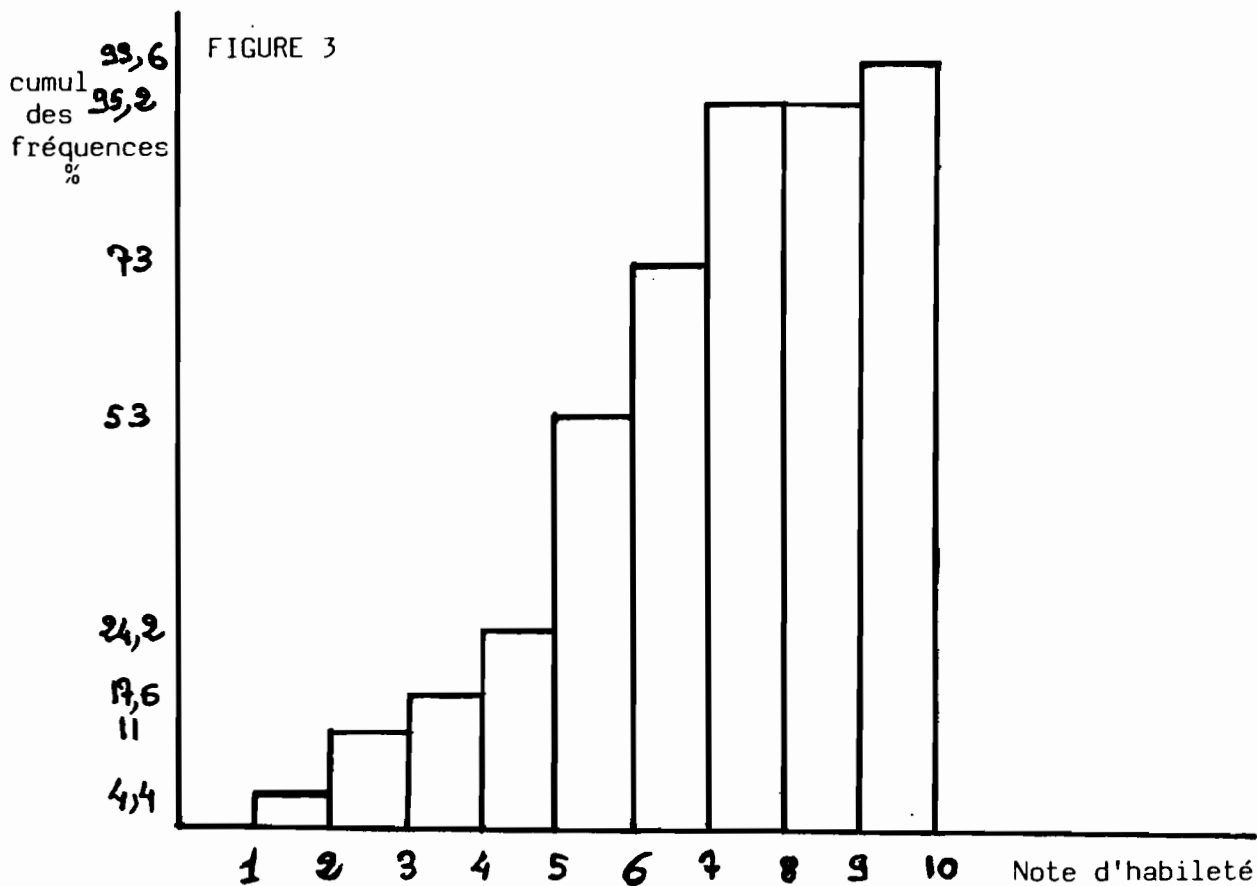
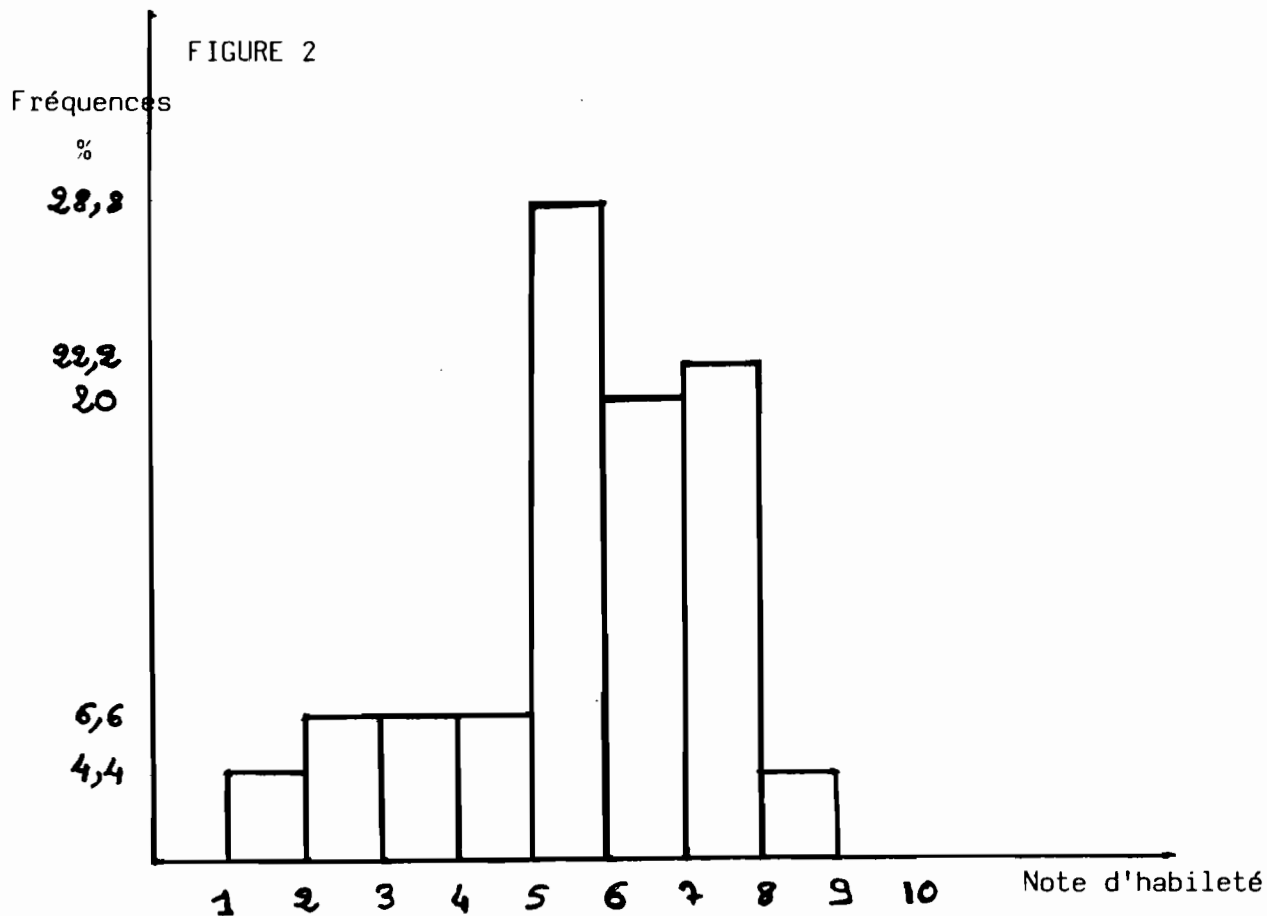
Note	ni	xi	xi ni	$(xi-\bar{x})^2$	$n(xi-\bar{x})^2$	Fréquences 0/0	Cumul des Fréquences
0	0	0,5	0	27,04	13,52	0	0
1	2	1,5	3	17,64	26,46	4,4	4,4
2	3	2,5	7,5	10,24	25,6	6,6	11
3	3	3,5	10,5	4,84	16,94	6,6	17,6
4	3	4,5	13,5	1,44	6,48	6,6	24,2
5	13	5,5	71,5	0,04	0,22	28,8	53
6	9	6,5	58,5	0,64	4,16	20	73
7	10	7,5	75	3,24	24,3	22,2	95,2
8	2	8,5	17	7,84	66,64	4,4	99,6
9	0	9,5	0	14,44	137,18	0	99,6
10							
Total	Eni 45		Exini 256,5		321,5		

$$\bar{x} = \frac{\text{Exini}}{\text{Eni}} = \frac{256,5}{45} = 5,7$$

$$\sigma^2 = \frac{1}{n} \text{Eni} (xi-\bar{x})^2 = \frac{321,5}{45} = 7,14$$

$$\sigma = \sqrt{\frac{1}{n} \text{Eni} (xi-\bar{x})^2} = \sqrt{7,14} = 2,67$$

FIGURE 2 et 3 : REPARTITION SECON LE NIVEAU D'HABILETE



HISTOGRAMME CUMULATIF

TABLEAU 4 : ETUDE CORRELATIONNELLE ENTRE LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE ET LE NIVEAU D'HABILETE

(GROUPE I)

.../57

x_i	y_i	$(x_i - \bar{x})$	$(y_i - \bar{y})$	$(x_i - \bar{x})^2$	$(y_i - \bar{y})^2$	$(x_i - \bar{x}) \cdot (y_i - \bar{y})$
4	8,5	- 1,77	2,8	3,13	7,84	- 4,95
4	8,5	- 1,77	2,8	3,13	7,84	- 4,95
4	8	- 1,77	2,3	3,13	5,29	- 4,07
4	8	- 1,77	2,3	3,13	5,29	- 4,07
5	8	- 0,77	2,3	0,59	5,29	- 1,77
7,5	7,5	1,73	1,8	2,99	3,24	3,11
4	7,5	- 1,77	1,8	3,13	3,24	- 3,18
4	7,5	- 1,77	1,8	3,13	3,24	- 3,18
4	7,5	- 1,77	1,8	3,13	3,24	- 3,18
5	7,5	- 0,77	1,8	0,59	3,24	- 1,38
4	7,5	- 1,77	1,8	3,13	3,24	- 1,38
4	7,5	- 1,77	1,8	3,13	3,24	- 1,38
4	7	- 1,77	1,3	3,13	1,69	- 2,30
4,5	7	- 1,27	1,3	1,61	1,69	- 1,65
4	7	- 1,77	1,3	3,13	1,69	- 2,30
5	7	- 0,77	1,3	0,59	1,69	- 1
7,5	7	1,73	1,3	2,99	1,69	2,24
5	6,5	- 0,77	0,8	0,59	0,64	- 0,61
6,5	6,5	0,73	0,8	0,53	0,64	0,58
4,5	6,5	- 1,27	0,8	1,61	0,64	- 1,01
5	6,5	- 0,77	0,8	0,59	0,64	- 0,61
4	6	- 1,77	0,3	3,13	0,09	- 0,53
4	6	- 1,77	0,3	3,13	0,09	- 0,53
6	6	0,23	0,3	0,05	0,09	0,06
5	6	- 0,77	0,3	0,59	0,09	- 0,23
4,5	6	- 1,27	0,3	1,61	0,09	- 0,38
5	6	- 0,77	0,3	0,59	0,09	- 0,23
6	6	0,23	0,3	0,05	0,09	0,06
7,5	5,5	1,73	- 0,2	2,99	0,04	- 0,34
9	5,5	3,23	- 0,2	10,43	0,04	- 0,64
7,5	5,5	1,73	- 0,2	2,99	0,04	- 0,34
5,5	5,5	- 0,23	- 0,2	0,05	0,04	0,04
5	5,5	- 0,77	- 0,2	0,59	0,04	0,15
8	5,5	2,23	- 0,2	4,97	0,04	- 0,44
5	5	- 0,77	- 0,7	0,59	0,49	0,53
8	5	2,23	- 0,7	4,97	0,49	- 1,56
9	4,5	3,23	- 1,2	10,43	1,44	- 3,87
7,5	4	1,73	- 1,7	2,99	2,89	2,94
7,5	4	1,73	- 1,7	2,99	2,89	2,94
8	4	2,23	- 1,7	4,97	2,89	- 3,79
8,5	3	2,73	- 2,7	7,45	7,29	- 7,37
5	3	- 0,77	- 2,7	0,59	7,29	2,07
9	3	3,23	- 2,7	10,43	7,29	- 8,72
6	2	0,23	- 3,7	0,05	13,69	- 0,85
10	1,5	4,23	- 4,2	17,89	17,64	- 17,76
				141,61	130,4	- 75,15

$$r = \frac{E(x_i - \bar{x})(y_i - \bar{y})}{\sqrt{E(x_i - \bar{x})^2} \sqrt{E(y_i - \bar{y})^2}} = \frac{- 75,15}{\sqrt{18464,64} \sqrt{135,88}} = \frac{- 75,15}{135,88} = - 0,553$$

GROUPE I

Figure 4 : Courbe de régression du niveau socio-économique en fonction du niveau d'habileté

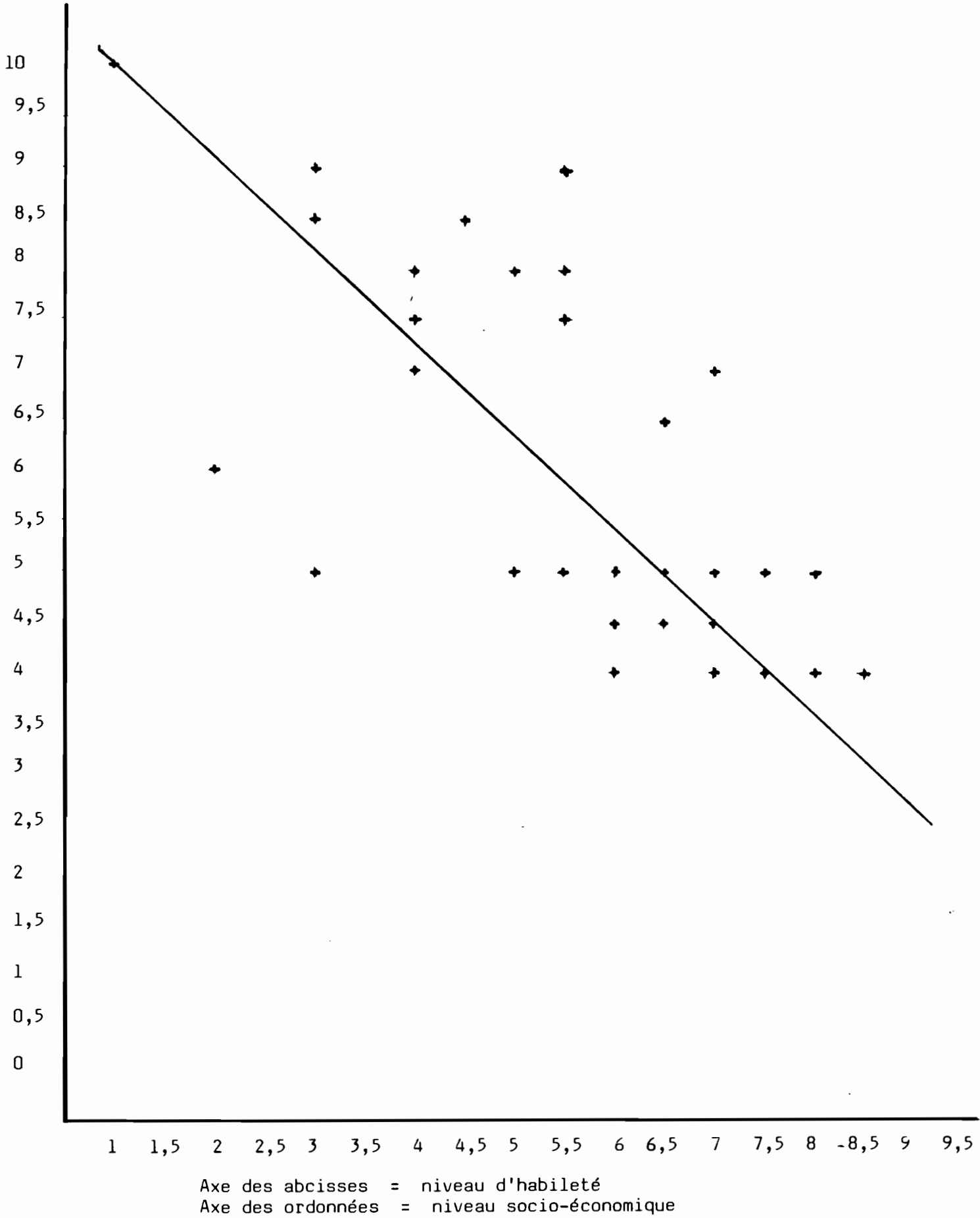


TABLEAU 5 : COLLECTE DES DONNEES

(GROUPE II)

NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE									niveau d'Hab.
	A	B	C	D	E	F	G	Total note/10	Note/10
1								0	9,5
2	2							1	9,5
3								0	9
4								0	9
5								0	8,5
6								0	8,5
7	2						2	2	8,5
8								0	8,5
9							2	1	8,5
10								0	8
11								0	8
12	2							1	8
13						4		2	7,5
14					1			0,5	7,5
15			2					1	7,5
16								0	7,5
17								0	7,5
18	2							1	7,5
19								0	7,5
20							2	1	7,5
21	2							1	7,5
22	2				1			1,5	7,5
23	2							1	7,5
24	2							1	7
25								0	7
26								0	7
27	2							1	7
28								0	7
29	2							1	7
30			2		1			1,5	7
31	2							1	6,5
32								0	6,5
33								0	6,5
34					1			0,5	6,5
35	2							1	6,5
36	2							1	6,5
37	2		2		1			2,5	6,5
38							2	1	6
39								0	6
40	2				1			1,5	6
41	2				1		2	2,5	6
42	2		2					2	6
43					1	4	2	3,5	5
44	2		2		1		2	3,5	3
45			2		1			1,5	2,5

A - Père salarié

B - Père possède une voiture

C - Habite un quartier riche

D - A effectué un voyage en EUROPE

E - Parle français à la maison

F - Fréquente un établissement privé

G - A bénéficié d'un enseignement préscolaire.

GROUPE II

TABLEAU 6 : DISTRIBUTION SELON LE NIVEAU
SOCIO-ECONOMIQUE

note ni	ni	(xini)	(xi- \bar{x}) ²	n(xi- \bar{x}) ²	Fréquences %	Cumul des Fréquences!
0	17	0	- 0,88	0,77	37,7	37,7
0,5	2	1	- 0,38	0,14	4,4	42,1
1	15	15	0,12	0,01	33,3	75,4
1,5	4	6	0,62	0,38	8,8	84,2
2	3	6	1,12	1,25	6,6	90,8
2,5	2	5	1,62	2,62	4,4	95,2
3	0	0	2,12	4,49	0	95,2
3,5	2	7	2,52	6,35	4,4	99,6
TOTAL	Eni 45	Exini 40		16,04		

$$\bar{x} = \frac{\text{Exini}}{\text{Eni}} = \frac{40}{45} = 0,88$$

$$\sigma^2 = 1/n \text{Eni}(xi-\bar{x})^2 = \frac{16,04}{45} = 0,356$$

$$\sigma = \sqrt{1/n \text{Eni}(xi-\bar{x})^2} = \sqrt{0,356} = 0,59$$

FIGURE 5 : REPARTITION SELON LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE

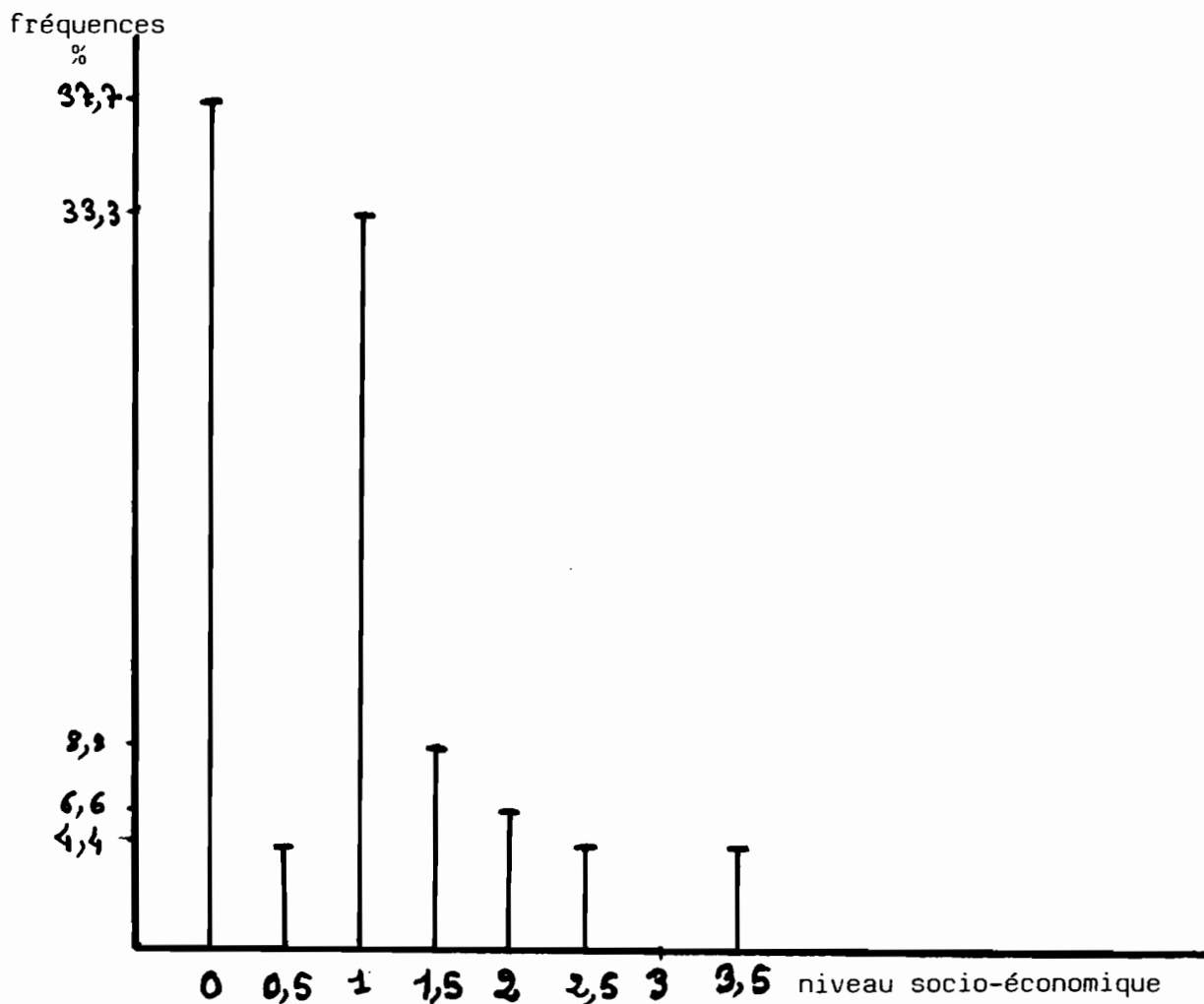


Tableau 7 : Distribution selon le niveau d'habileté

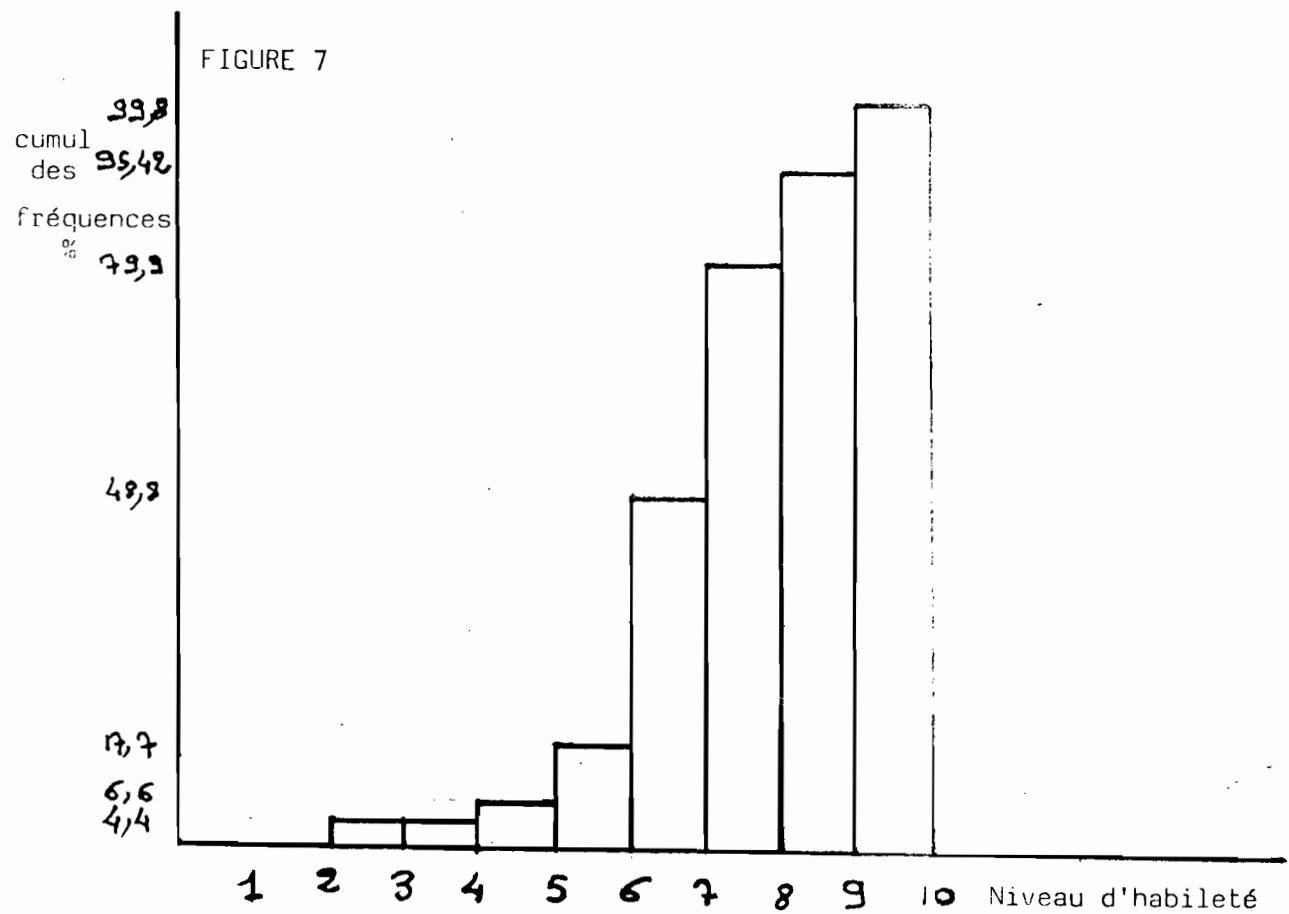
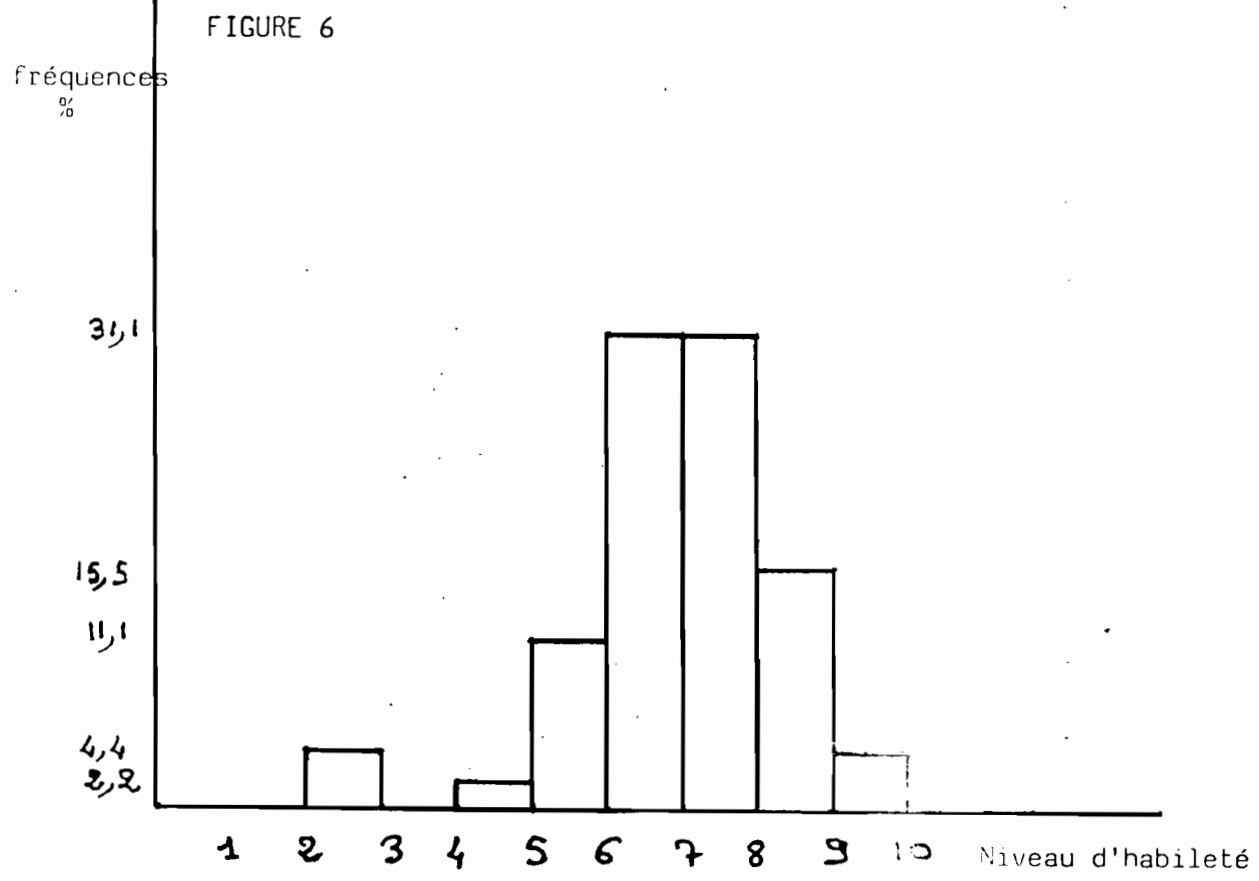
Note	ni	xi	xi ni	$(xi-\bar{x})^2$	$n(xi-\bar{x})^2$	Fréquences 0/0	Cumul des Fréquences
0	0	0,5	0	41,21	0	0	0
1	0	1,5	0	29,37	0	0	0
2	2	2,5	5	19,53	39,06	4,4	4,4
3	0	3,5	0	11,69	0	0	4,4
4	1	4,5	4,5	5,85	5,85	2,22	6,2
5	5	5,5	27,5	2,01	10,05	11,1	17,72
6	14	6,5	91	0,07	2,38	31,1	48,82
7	14	7,5	105	0,33	4,62	31,1	79,92
8	7	8,5	59,5	2,49	17,43	15,5	95,42
9	2	9,5	19	6,65	13,3	4,4	99,82
10							
Total	Eni 45		Exini 311,5		92,69		

$$\bar{x} = \frac{Exini}{Eni} = \frac{311,5}{45} = 6,92$$

$$\sigma^2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^k ni (xi-\bar{x})^2 = \frac{92,69}{45} = 2,05$$

$$\sigma = \sqrt{\frac{1}{n} \sum_{i=1}^k ni (xi-\bar{x})^2} = \sqrt{2,05} = 1,43$$

FIGURE 6 et 7 : REPARTITION SELON LE NIVEAU D'HABILETE



HISTOGRAMME CUMULATIF

TABLEAU 8 : ETUDE CORRELATIONNELLE ENTRE LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE
ET LE NIVEAU D'HABILETE

(GROUPE II)

xi	yi	(xi- \bar{x})	(yi- \bar{y})	(xi- \bar{x}) ²	(yi- \bar{y}) ²	(xi- \bar{x}) (yi- \bar{y})
0	9,5	- 0,88	2,58	0,77	6,65	- 2,27
1	9,5	0,12	2,58	0,01	6,65	0,30
0	9	- 0,88	2,08	0,77	4,32	- 1,83
0	9	- 0,88	2,08	0,77	4,32	- 1,83
0	8,5	- 0,88	1,58	0,77	2,49	- 1,39
0	8,5	- 0,88	1,58	0,77	2,49	- 1,39
2	8,5	1,12	1,58	1,25	2,49	1,76
0	8,5	- 0,88	1,58	0,77	2,49	- 1,39
1	8,5	0,12	1,58	0,01	2,49	0,18
0	8	- 0,88	1,08	0,77	1,16	- 0,95
0	8	- 0,88	1,08	0,77	1,16	- 0,95
1	8	0,12	1,08	0,01	1,16	0,12
2	7,5	1,12	0,58	1,25	0,33	0,64
0,5	7,5	- 0,38	0,58	0,14	0,33	- 0,22
1	7,5	0,12	0,58	0,01	0,33	0,06
0	7,5	- 0,88	0,58	0,77	0,33	- 0,51
0	7,5	- 0,88	0,58	0,77	0,33	- 0,51
1	7,5	0,12	0,58	0,01	0,33	0,66
0	7,5	- 0,88	0,58	0,77	0,33	- 0,51
1	7,5	0,12	0,58	0,01	0,33	0,06
1	7,5	0,12	0,58	0,01	0,33	0,06
1,5	7,5	0,65	0,58	0,42	0,33	0,35
1	7,5	0,12	0,58	0,01	0,33	0,06
1	7	0,12	0,08	0,01	0,006	0,009
0	7	- 0,88	0,08	0,77	0,006	- 0,07
0	7	- 0,88	0,08	0,77	0,006	- 0,07
1	7	0,12	0,08	0,01	0,006	0,009
0	7	- 0,88	0,08	0,77	0,006	- 0,07
1	7	0,12	0,08	0,01	0,006	0,009
1,5	7	0,65	0,08	0,42	0,006	0,04
1	6,5	0,12	- 0,42	0,01	0,17	- 0,05
0	6,5	- 0,88	- 0,42	0,77	0,17	0,36
0	6,5	- 0,88	- 0,42	0,77	0,17	0,36
0,5	6,5	- 0,38	- 0,42	0,14	0,17	0,15
1	6,5	0,12	- 0,42	0,01	0,17	- 0,05
1	6,5	0,12	- 0,42	0,01	0,17	- 0,05
2,5	6,5	1,62	- 0,42	2,62	0,17	- 0,68
1	6	0,12	- 0,92	0,01	0,94	- 0,11
0	6	- 0,88	- 0,92	0,77	0,84	0,80
1,5	6	0,65	- 0,92	0,42	0,84	- 0,57
2,5	6	1,62	- 0,92	2,62	0,84	- 1,49
2	6	1,12	- 0,92	1,25	0,84	- 1,03
3,5	5	2,62	- 1,92	6,86	3,68	- 5,03
3,5	3	2,62	- 3,92	6,86	15,36	- 10,27
1,5	2,5	0,62	- 4,42	0,38	19,53	- 2,74
TOTAL				37,86	85,50	- 30,67

$$r = \frac{E(xi-\bar{x})(yi-\bar{y})}{\sqrt{E(xi-\bar{x})^2 \cdot E(yi-\bar{y})^2}} = \frac{- 30,67}{\sqrt{3237,03 \cdot 56,89}} = \frac{- 30,67}{\sqrt{184111,11}} = - 0,539$$

GROUPE II

Figure 8 : Courbe de régression du niveau socio-économique en fonction du niveau d'habileté

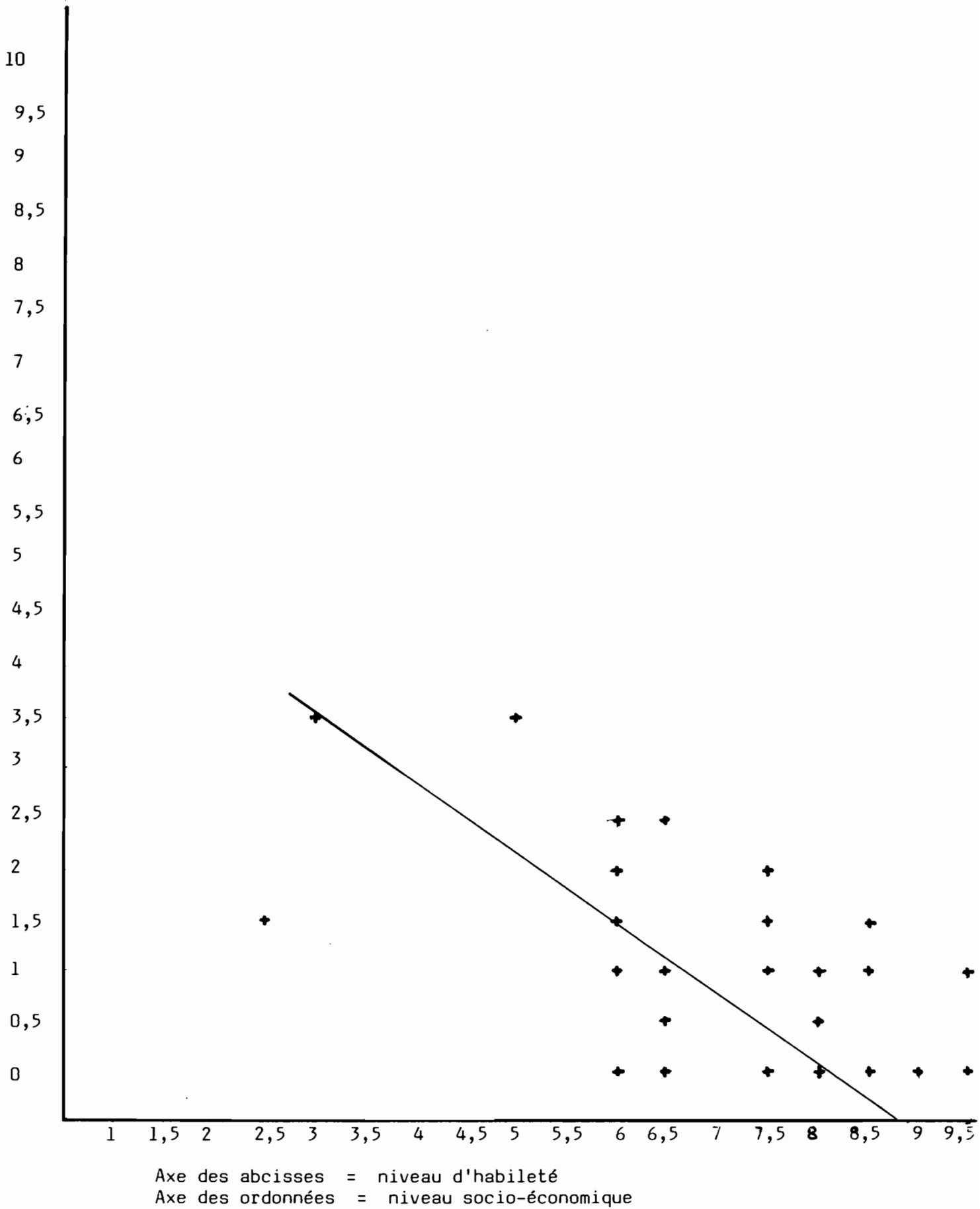


Tableau 9 = Etude comparative du Niveau d'habileté

GRUPE I

GRUPE II

E
X
E
R
C
I
C
E
I

Note/2 xi	ni	(xi ni)
2	12	24
1,5	6	9
1	8	8
0,5	15	7,5
0	4	0
Total	45	48,5

Note/2 xi	ni	(xi ni)
2	12	24
1,5	11	16,5
1	7	7
0,5	6	3
0	9	0
Total	45	50,5

$\bar{x} = 1,07$

$\bar{x} = 1,12$

E
X
E
R
C
I
C
E
II

Note/2 xi	ni	(xi ni)
2	17	34
1,5	5	7,5
1	14	14
0,5	4	2
0	5	0
Total	45	57,5

Note/2 xi	ni	(xi ni)
2	20	40
1,5	15	22,5
1	2	2
0,5	6	3
0	2	0
Total	45	67,5

$\bar{x} = 1,27$

$\bar{x} = 1,5$

E
X
E
R
C
I
C
E
III

Note/2 xi	ni	(xi ni)
2	19	38
1,5	3	4,5
1	8	8
0,5	10	5
0	5	0
0	5	0
Total	45	55,5

Note/2 xi	ni	(xi ni)
2	21	42
1,5	12	18
1	4	4
0,5	7	3,5
0	6	0
0	6	0
Total	45	67,5

$\bar{x} = 1,23$

$\bar{x} = 1,5$

$\bar{x} = \frac{\sum Exini}{\sum ni}$

GRUPE I

GRUPE II

EXERCICIE	note /1	ni	(xi-ni)
	xi		
	1	22	22
	0,5	9	4,5
	0	9	0
TOTAL	45	26,5	

EXERCICIE	note/1	ni	(xi-ni)
	xi		
	1	26	26
	0,5	16	8
	0	3	0
TOTAL	45	34	

$\bar{X} = 0,58$

$\bar{X} = 0,75$

EXERCICIE	note/2	ni	(xi-ni)
	xi		
	2	13	26
	1,5	8	12
	1	5	5
0,5	9	4,5	
0	10	0	
TOTAL	45	47,5	

EXERCICIE	note/2	ni	(xi-ni)
	xi		
	2	16	32
	1,5	9	13,5
	1	6	6
0,5	8	4	
0	6	0	
TOTAL	45	55,5	

$\bar{X} = 1,05$

$\bar{X} = 1,23$

EXERCICIE	note/1	ni	(xi-ni)
	xi		
	1	20	20
	0,5	12	6
	0	12	0
TOTAL	45	26	

EXERCICIE	note/1	ni	(xi-ni)
	xi		
	1	26	26
	0,5	17	8,5
	0	2	0
TOTAL	45	34,5	

$\bar{X} = 0,57$

$\bar{X} = 0,76$

$\bar{X} = \frac{\sum xi \cdot ni}{\sum ni}$

CHAPITRE V

EXPLOITATION DES DONNEES

51/ LA REPARTITION SELON LE NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE

* Dans le groupe I : La moyenne de statut socio-économique gravite autour 5,77. Ceci veut dire que notre échantillon ne représente pas une classe très aisée. Mais par rapport au groupe II, il correspond bien à une catégorie de sujets beaucoup plus favorisés.

Nous avons noté une différence considérable de niveau chez les sujets que nous avons classé dans ce groupe I.

Seulement 2,2 % ont obtenu la note 10, et 28 % ont obtenu la note minimale 4.

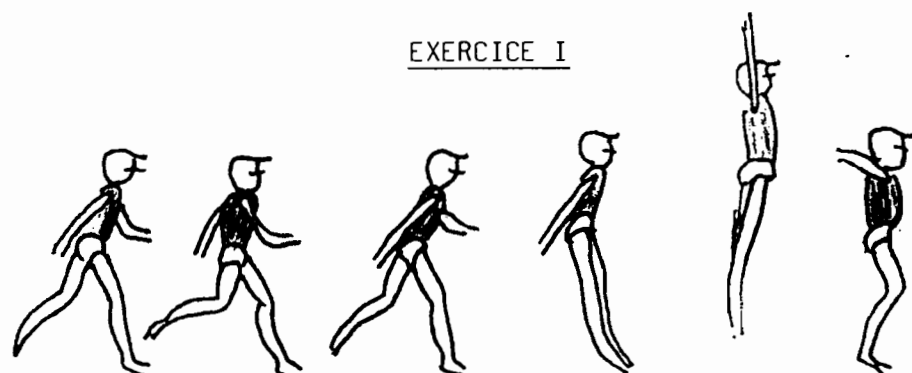
* Dans le groupe II : 37,7 % ont obtenu la note 0 ; 33,3 % la note 1 et seulement 4,4% ont totalisé 3,5 points.

La moyenne relevée dans ce groupe : 0,88 exprime un niveau économique assez faible.

Les critères de sélection que nous avons déterminés, bien que comportant des faiblesses, révèlent une différence de niveau acceptable entre les deux groupes.

52/ LE NIVEAU D'HABILETE GYMNIQUE

Les tableaux comparatifs présentés dans nos résultats traduisent une différence de niveau certaine entre les deux groupes.



Il était basé essentiellement sur la détente et la correction.

Cependant il fait apparaître d'autres paramètres tels que la capacité d'enchaînement, le maintien de l'équilibre et le respect du rythme.

L'impulsion requiert une certaine puissance musculaire qui permet l'exécution d'un saut correct.

Dans la plupart des cas, nous avons constaté une insuffisance du saut qui a souvent été effectué en longueur.

Le manque de correction provenait d'un mauvais dosage de l'élan et du saut, ce qui conduisait à négliger la correction au niveau des jambes et la perte du rythme.

Le groupe II a obtenu une moyenne supérieure à celle du groupe I avec un pourcentage beaucoup plus important dans l'obtention de la note maximale.

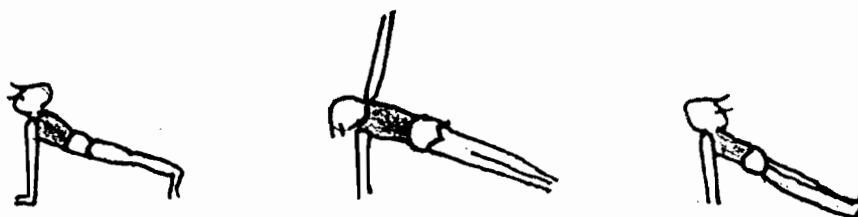
EXERCICE II



La connaissance du schéma corporel a été plus effective dans le groupe I, dans la mesure où 26 ont obtenu la note maximale. Cependant la note 0 a été plus fréquente dans ce groupe et si l'on se réfère à la moyenne obtenue par chaque groupe, celle-ci est beaucoup plus élevée dans le 2ème groupe : 1,5

La faute la plus fréquente a été l'hésitation observée au début du mouvement. Ceci témoigne d'une appréhension de la rotation ou d'une mauvaise représentation spatiale.

EXERCICE III



La faiblesse principale pour cet exercice est le manque de tonus au niveau des muscles abdominaux qui ne permettent pas un gainage correct du bassin. Le relâchement des muscles du tronc et de la ceinture scapulaire ont souvent été à l'origine d'une position "cambree" pour l'appui costal, et d'une rotation en déséquilibre.

EXERCICE IV

Au niveau de cet exercice, nous avons constaté chez certains sujets une difficulté à aligner les pieds et le bassin au dessus de la tête. Cette faute peut s'expliquer d'une part par une méconnaissance du schéma corporel et d'autre part par une faiblesse des muscles abdominaux et dorsaux. Cette faiblesse musculaire est à l'origine du non respect de la durée et le passage des jambes derrière la tête est issu d'un mauvais placement du bassin, qui entraîne soit un déséquilibre vers l'arrière soit une retombée du bassin.

La moyenne obtenue par le groupe II : 0,75 dépasse celle du groupe I avec un léger avantage dans l'obtention de la note maximale (2).

EXERCICE V

Pour cet exercice, la faute la plus fréquente a été le déséquilibre vers l'avant. Le défaut d'ajustement musculaire au moment de l'impulsion conduisait très souvent à une roulade consécutive à la flexion des bras.

L'appréhension du déséquilibre vers l'avant, entraîne un mouvement d'antéimpulsion exagéré au niveau de la ceinture scapulaire. Ceci empêche la montée du bassin car il s'en suit un mouvement de recul.

EXERCICE VI

Cet exercice est basée essentiellement sur la souplesse des ischio -adducteurs et de la colonne vertébrale.

Nous avons noté très souvent une flexion des jambes pour atténuer l'étirement douloureux des adducteurs, d'où un abaissement du buste avec le dos rond.

53/ COMMENTAIRE RECAPITULATIF SUR LE NIVEAU D'HABILETE

L'ensemble du test noté sur 10 nous montre que dans le groupe I la note varie entre 1,5 et 8,5 alors que dans le groupe II, la note la plus faible est 2,5 et la plus forte 9,5. Les notes les plus fortes sont été relevées dans le groupe II.

* Dans le groupe I : les notes les plus représentées sont comprises entre 5 et 6 qui concernent 28,88 % de l'échantillon contre 27,5 % pour cette classe dans le groupe II. Nous constatons une faible différence de pourcentage entre les 2 groupes pour ce qui concerne la classe 5-6.

* Dans le groupe II : les notes les plus fréquentes sont comprises entre 6 et 8 et concernent 62,22 % de l'échantillon contre 20 % pour la classe 6-7 et 22,22 % pour la classe 7-8.

Les pourcentages relevés pour ces classes dans les 2 groupes révèlent une supériorité du groupe II, les plus fortes notes étant plus représentées dans le groupe II que dans le groupe I. Nous constatons de même que l'écart type calculé entre les notes est plus fort dans le groupe I : 2,67 contre 1,43 dans le 2ème groupe.

Nous constatons également dans ce groupe un pourcentage plus important dans l'obtention d'une note strictement supérieure à 5 (la moyenne simple) et un pourcentage plus faible dans l'obtention d'une note inférieure ou égale à 5.

Groupe II : 93,32 % ont obtenu une note strictement supérieure à 5
6,66 % ont obtenu une note inférieure ou égale à 5

Groupe I : 75,54 % ont obtenu une note strictement supérieure à 5
24,32 % ont obtenu une note inférieure ou égale à 5

Le calcul des moyennes arithmétiques nous révèle aussi un résultat supérieur dans le groupe II par rapport au groupe I

5,7 pour le groupe I
 et
 6,9 pour le groupe II

L'étude des rapports entre les deux groupes concernant le niveau d'habileté permet de nous faire une idée sur les aptitudes de nos 2 échantillons.

Nous constatons d'après le modèle mathématique que nous avons utilisé que les sujets issus du milieu pauvre totalisent un nombre plus important de notes comprises entre 5 et 10.

Donc à partir du pourcentage de réussite, il nous est permis de supposer que l'appartenance à un milieu populaire prédispose à l'habileté gymnique.

54/ COMMENTAIRE GENERAL

La corrélation entre le statut socio-économique et le niveau d'habileté qui a été notre principale préoccupation n'a pas été prouvé par nos calculs sur le coefficient de corrélation.

Aussi bien dans le groupe I que dans le groupe II, nous avons trouvé un coefficient qui certes varie en sens inverse mais n'a pas atteint la valeur -1 qui nous aurait permis de dire que l'habileté gymnique est fonction du statut socio-économique.

Cependant les résultats que nous avons obtenus ne nous éloignent pas d'une relation étroite entre ces deux variables.

L'écart entre les notes et la moyenne calculée dans le groupe I expriment une corrélation plus forte à ce niveau et contrairement au groupe II où le coefficient de corrélation se rapproche de 0, la relation entre les deux variables est moins significative.

On s'est rendu compte que certains sujets bien qu'ayant un statut socio-économique non négligeable, possèdent des aptitudes non moins faibles que d'autres étant issus d'un milieu pauvre. De même, il existe dans le groupe II des sujets qui ont obtenu une note d'habileté faible.

C'est dire donc que l'habileté gymnique n'est pas seulement fonction du statut socio-économique mais que d'autres facteurs que nous n'avons pas pu maîtriser ont eu un impact certain sur le niveau d'habileté.

La morphologie que nous avons déjà étudiée se présente comme un facteur déterminant dans les aptitudes gymniques. Elle a un rapport considérable avec la réussite : la position des segments, une silhouette plus ou moins longiligne, le développement des masses musculaires et le rapport poids-taille entrent en ligne de compte. Elle varie d'un sujet à l'autre et en général, les types endomorphes sont moins agiles que les types mésomorphes ou ectomorphes; la puissance musculaire, très faible chez les types ectomorphes constitue un handicap pour la réalisation des exercices où la force est très sollicitée (saut de lapin, chandelle, gainage du bassin).

Les enfants selon leur milieu social, sont soumis à des déterminants économiques qui influent sur leur développement moteur. Les enfants issus des classes supérieures sont toujours plus grands et plus gros en moyenne que ceux des classes inférieures. Ce ne sont pas les classes en tant que telles qui creusent les différences mais plus certainement les facteurs secondaires qui en dépendent (nutrition, vie familiale).

La façon de vivre étant plus importante que l'origine sociale, le statut socio-économique ne peut à lui seul justifier les aptitudes motrices de l'enfant.

D'autre part, la fréquentation scolaire n'a pas manqué de contribuer de façon positive ou négative à l'acquisition de l'habileté gymnique.

Les sujets issus du collège SAINT-MICHEL où l'éducation physique et sportive occupe une place importante dans le système scolaire, se trouvent dans des conditions plus favorables à l'acquisition des qualités motrices que ceux qui sont issus d'un C.E.S. Le matériel et les infrastructures sportives faisant souvent défaut dans ces établissements, les déficiences motrices constatées chez certains sujets du groupe II semble corroborer cet état de fait.

Aussi, les enfants issus de familles aisées où le père s'adonne à la pratique d'un sport, sont influencés par le modèle parental qui suscite chez le sujet le goût de l'activité physique et sportive dès le bas-âge.

C'est ainsi que dans le groupe I nous avons relevé des sujets qui bien que bénéficiant d'un niveau économique élevé ont obtenu une note d'habileté nettement supérieure à la moyenne.

Par ailleurs si l'on prend en considération le facteur psychomoteur, le groupe II semble plus favorisé dans l'acquisition de l'habileté motrice, dans la mesure où le milieu populaire offre plus de stimuli à l'enfant pour l'exploration de ses fonctions motrices et la construction des schèmes d'actions. Certaines aptitudes ne sont pas le fruit d'un entraînement mais des prédispositions que l'on acquiert tout au long du développement. Les capacités d'ajustement, de représentation mentale, et de coordination du mouvement, résultent d'un rapport entre le psychisme et l'appareil locomoteur qui se fonde dès le jeune âge. Ce rapport est d'autant plus raffiné que le processus s'effectue assez tôt.

CONCLUSION DE L'EXPERIENCE

Si nous nous référons à notre étude statistique, les résultats que nous avons obtenus pour déterminer les niveaux d'habileté, nous amènent à soutenir que l'habileté gymnique est plus remarquable dans le groupe II que dans le groupe I eu égard aux moyennes. Cependant la variabilité observée dans les notes nous oblige à reconnaître avec réserve la dépendance de l'habileté du niveau socio-économique, bien que les facteurs secondaires que nous avons soulignés plus haut soient le produit du statut économique.



C O N C L U S I O N

Nous avons tenté au cours de cette étude de découvrir un aspect combien important de la gymnastique ; l'influence qu'exerce le statut socio-économique sur les aptitudes gymniques et le développement des qualités motrices de l'enfant.

Notre but a été de démontrer que les enfants issus des milieux pauvres sont favorisés du point de vue moteur parceque bénéficiant d'un environnement qui se prête mieux à l'exploration des fonctions motrices et à la satisfaction du besoin de mouvements.

Jusqu'ici nous n'avons recensé aucun ouvrage, dans le domaine de la gymnastique, s'intéressant au problème épineux que constituent les effets stimulants ou inhibiteurs de l'environnement social sur l'acquisition de l'habileté.

Nous pensons donc avoir apporté quelques informations concernant les dispositions gymniques pour une meilleure approche pédagogique.

La théorie de l'habitus que nous avons étudiée dans le chapitre I nous a permis de mettre en évidence les déterminants sociaux qui caractérisent chaque classe pour ce qui est des pratiques corporelles, les habitudes et les occupations. Les facteurs influençant la pratique sportive qui ont fait l'objet d'une étude dans ce même chapitre ont contribué également à nous faire une idée sur l'impact considérable qu'a l'appartenance sociale sur l'option sportive.

D'autre part, nous avons vu à travers les notions de psychomotricité et de psychologie génétique que l'enfant subit certes les influences héréditaires et environnementales mais qu'il contribue également à la construction de sa personne et de son univers.

C'est dire donc que la construction de structures motrices dépend de l'utilisation que l'enfant fait de son corps sous la dépendance des stimulus émanant de l'environnement.

Ceci conduit à l'acquisition d'habiletés particulières qui conditionnent son option sportive et par conséquent ses capacités.

Il s'agit donc pour les enseignants d'E.P.S de déceler très tôt chez les enfants, les qualités gymniques susceptibles d'être développées par l'enseignement de la gymnastique.

Cette détection dès le bas-âge que suivra la canalisation vers les écoles de sport, constitue la seule source sûre pour former des gymnastes de haut niveau.

La diversité qui existe entre les aptitudes des enfants issus de milieux différents, peut avoir un impact certain sur l'enseignement, si l'éducateur n'est pas averti de l'influence des facteurs socio-économiques sur l'habileté de l'enfant.

A N N E X EQ U E S T I O N N A I R E

Exer.	Val.	Note
I		
II		
III		
IV		
V		
VI		
Total		

Nom et Prénom (s) _____

Age _____

Profession du Père _____

Profession de la Mère _____

Votre père possède-t-il une voiture ? _____

Quel est votre quartier de résidence _____

Avez-vous déjà effectué un voyage en EUROPE ?

non _____ oui _____

Parlez-vous français à la maison _____

Fréquentez-vous une école ? (1)

publique

privée

Avez-vous bénéficié d'un enseignement préscolaire ?

(1) Rayer la mention inutile./

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- 1/ Claude BOUCHARD, Jean BRUNELLE, Paul GODBOUT,
 Les qualités physiques et l'entraînement
 Collection "SCIENCE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE"
 Edition du Pélican, 2ème trimestre 1975, 107 pages
- 2/ DROZ R, RAHMY M, lire PIAGET, psychologie et
 sciences humaines
 Editeur Charles DESSART, Bruxelles 1976 243 pages
- 3/ ETHIOPIQUES : Les valeurs traditionnelles sénégalaises et le
 problème de leur intégration dans les systèmes
 modernes d'éducation
 N° 31, 3ème trimestre 1982
 Editeur : Fondation Léopold S. SENGHOR
- 4/ HEBERT Georges, Méthode naturelle : éducation physique, virile,
 morale - tome I - doctrine et enseignement pratique.
 Librairie VUIBERT, 7ème édition 1974, PARIS, 719 pages
- 5/ KNAPP Barbara, Sport et Motricité : l'acquisition de l'habileté
 motrice
 Traduit de l'anglais par Monique GANANCIA et Pierre DAGUE
 LIEGE VIGOT, PARIS, 228 pages
- 6/ LE BOULCH Jean, vers une science de mouvement humain : introduction
 à la psychocinétique
 Les Editions ESF, 1971, PARIS, 266 pages
- 7/ LE POGAM Yves, Démocratisation du sport : mythe ou réalité ?
 Editeur Jean Pierre DELARGE, 1979, PARIS, 246 pages
- 8/ MARTIN Jean, Notions de base en Mathématiques et Statistiques
 Editeur GAUTHIER - VILLARS, 1967, PARIS, 460 pages

- 9/ PARLEBAS Pierre, Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice
Publication I.N.S.E.P, 1981, PARIS, 322 pages
- 10/ POCIELLO Christian, Sport et Société : approche socio-culturelle des pratiques.
Editions VIGOT, 1983, PARIS, 377 pages
- 11/ Sport et Société : Encyclopédie
Bibliothèque des grands thèmes
Editions GRAMMONT, 1975, LAUSANNE
- 12/ Thomas RAYMOND, Psychologie du sport,
PUF (collection que "sais-je"), 1983, PARIS, 127 pages

COURS

- 1/ DUGRAND Marcel "La Psychomotricité"
année de Maîtrise (1985-1986) I.N.S.E.P.S, 12 pages
- 2/ DUGRAND Marcel, "Le rôle de l'éducateur sur l'évolution de la psychologie de l'enfant"
année de Maîtrise (1985-1986) I.N.S.E.P.S, 20 pages
- 3/ GODBOUT Paul, Méthode et technique de recherche en science de l'activité physique : Résumé de cours, CANADA, 61 pages
- 4/ N'GUYEN "Cours de psychologie"
D.E.U.G.S.T.A.P.S II (1983-1984) I.N.S.E.P.S

